



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Panorama des systèmes de retraite en France et à l'étranger

Quinzième rapport thématique du COR – Décembre 2020

17 décembre 2020

Contexte et objectif du rapport thématique

- Actualisation les fiches internationales publiées en 2016 sous la forme d'un rapport thématique
- Mise à jour des « fiches pays » (en 2020, puis au fil de l'eau)
- 12 chapitres thématiques
 - **Conception** et pilotage
 - Financement
 - **Part des dépenses** de retraite dans le PIB et décomposition des déterminants
 - **Âges** de la retraite
 - Pension, taux de remplacement et mécanismes de solidarité
 - **Niveau de vie** des retraités
 - Emploi des seniors et égalité entre femmes et hommes
 - **Opinions** sur la retraite



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Les systèmes de retraite : conception et pilotage

Les systèmes de retraite publics

- Une aspiration commune à la base de tout système de retraite : lisser son niveau de vie, maintenir la capacité de consommer pendant la retraite. Des systèmes publics aux ambitions différentes par rapport à cette aspiration :
 - 1 Garantir une pension minimale décente à tous
 - 2 Assurer une retraite en rapport avec les revenus d'activité à la majorité de la population
 - 3 Intermédiaires

Les systèmes de retraite publics

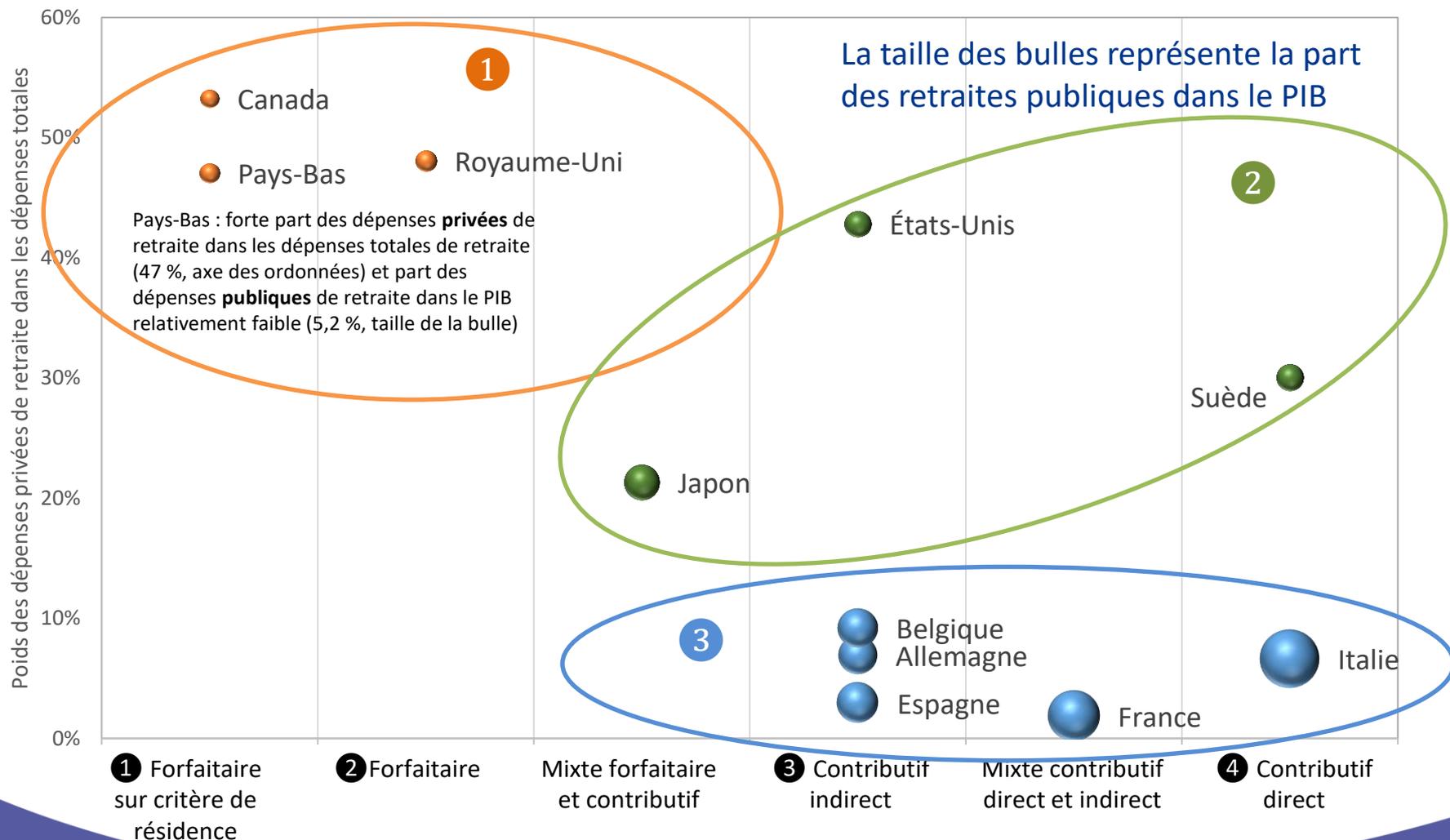
- 1 **Garantir une pension minimale décente à tous**
 - Pension forfaitaire. Peu d'exigence en termes de contribution préalable : durée de résidence ou durée d'assurance. Pas de référence aux revenus de la vie active pour prestations. Systèmes redistributifs...
 - Développement de systèmes privés en capitalisation à base professionnelle pour assurer le maintien du niveau de vie (obligatoire, quasi obligatoire) ou recours à l'épargne individuelle
 - Canada, Pays Bas, Royaume-Uni...

Les systèmes de retraites publics

- 2** Assurer une retraite en rapport avec les revenus d'activité à la majorité de la population
 - Système contributif : lien étroit entre le montant de la retraite et les contributions pendant la vie active
 - À travers la durée d'assurance et le revenu de référence (annuités) : Belgique, Espagne, Allemagne, France (RG et FP)
 - À travers les cotisations acquittées : Italie, France (ARRCO-AGIRC)

- 3** Système contributif, mais d'ampleur limitée exigeant des compléments privés
 - Suède (fonction des cotisations acquittées), États-Unis (annuités et redistributif vers de faibles rémunérations), Japon (forfaitaire et contributif)

Caractérisation de l'architecture des systèmes de retraite en fonction de l'effort contributif



Source : calculs SG-COR à partir de la base de données des dépenses sociales de l'OCDE (SOCX, données de 2017)

Le pilotage du système

- Enjeu du pilotage dépend de l'ambition du système
 - Système forfaitaire : équation relativement plus simple pour les dépenses et enjeu plus limité
 - Système contributif : équation plus complexe (lien prestation/revenu...)
 - Système à pilotage « automatique » (Italie, Suède)
 - Système à pilotage « discrétionnaire »
- Dans tous les pays : des exercices de projection réguliers. Mais pas d'équivalent du COR, au sens où les partenaires sociaux sont intégrés à l'exercice

Projections : périodicité, horizon et hypothèses

- **Périodicité** : en général, annuel (Allemagne, Belgique, Espagne, États-Unis, France, Italie, Suède) ou tous les 3 à 5 ans (Canada, Japon et Royaume-Uni). Seuls les Pays-Bas n'ont pas de périodicité définie
- **Horizon** : de long voire très long terme (50 à 95 ans) sauf pour l'Allemagne (15 ans)
- **Hypothèses économiques** : l'ensemble des pays retient une ou plusieurs cibles de long terme pour la productivité (allant de 0,5 % aux Pays-Bas à 2 % au Royaume-Uni), les cibles de taux de chômage ne sont pas toujours explicites (avec une fourchette allant de 4 % aux États-Unis à 16 % en Espagne). La France ne se distingue pas des autres pays



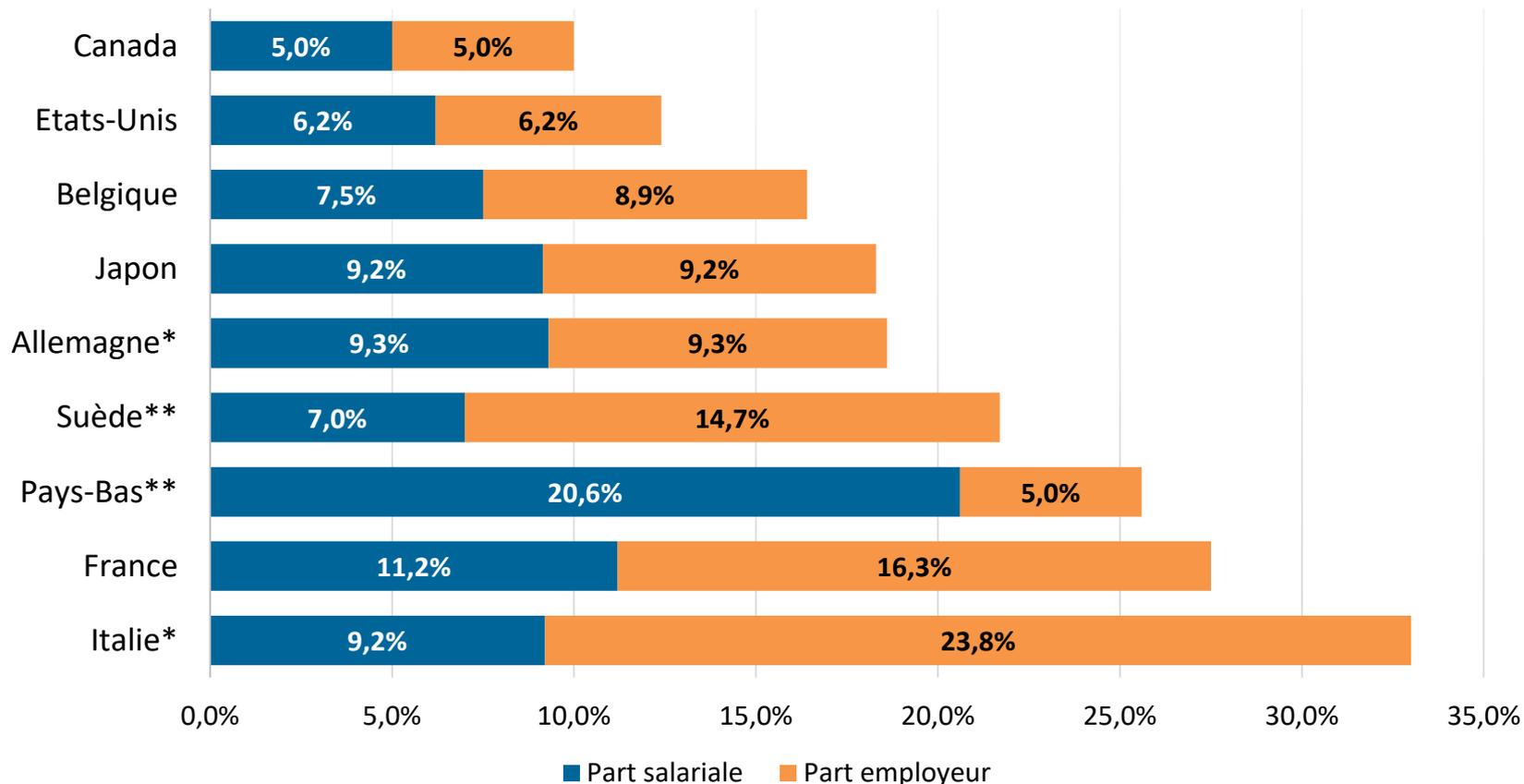
Le financement des retraites : répartition et capitalisation

Le financement des retraites en répartition

- Dans la plupart des pays, le financement s'appuie sur des cotisations et d'autres ressources (France, cotisations 80%).
- Trois pays avec un financement exclusivement par cotisations spécifiques (Allemagne, Pays-Bas, Suède)
- En Espagne et en Angleterre, des cotisations qui ne financent pas seulement les retraites, mais aussi d'autres branches de la protection sociale
- Des plafonds élevés (Italie, Japon, États-Unis) donnant plus de droits vs des plafonds faibles (Espagne, Allemagne, Belgique Suède). France : actuellement multiplicité de plafonds, mais un plafond de 3 PASS (réforme SUR) aurait été le plus élevé

Les taux de cotisation des régimes obligatoires

Figure 3.1



* inclut l'assurance invalidité

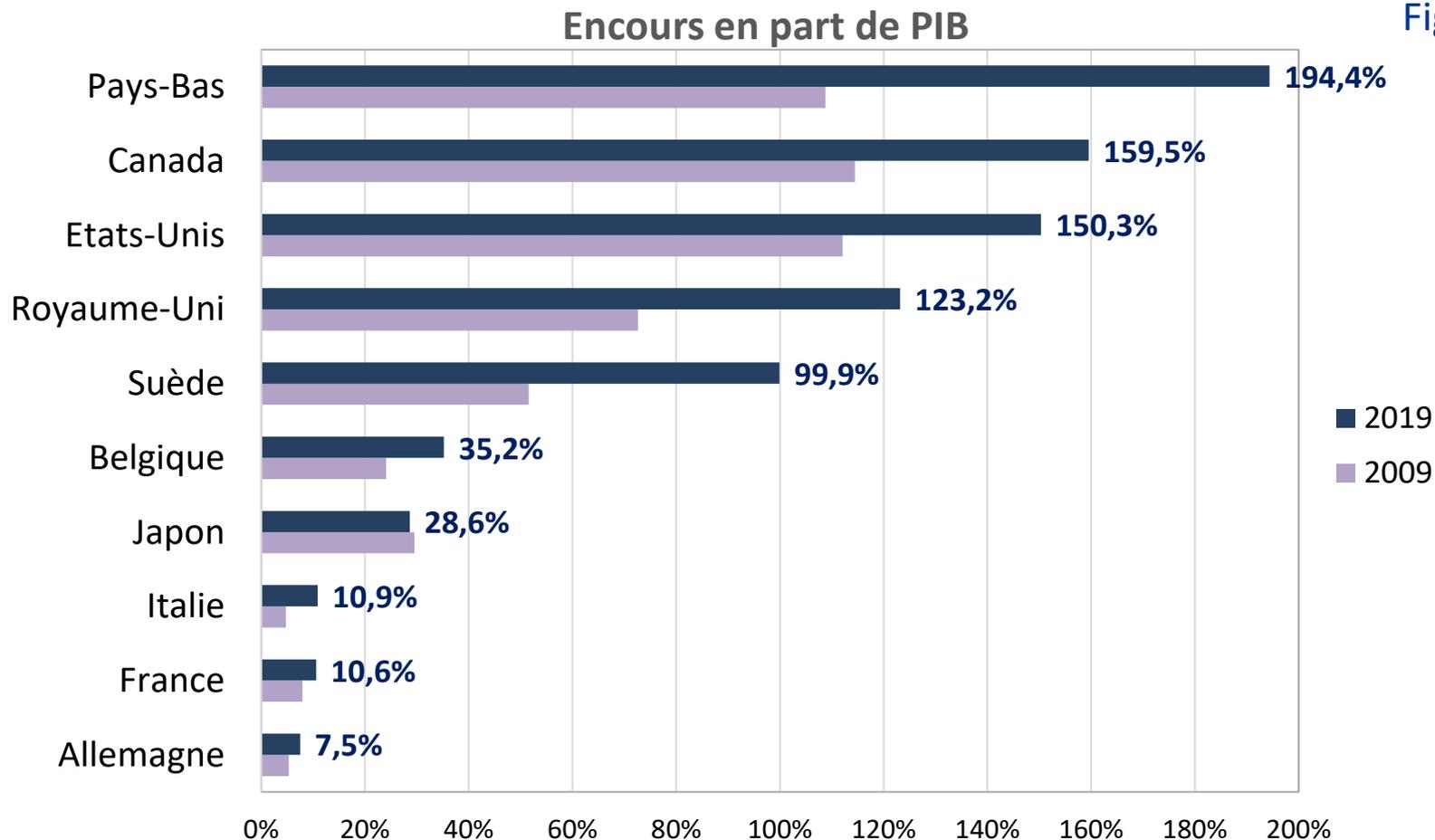
** inclut les régimes professionnels obligatoires en capitalisation

Les retraites privées en capitalisation

- Développement dépend des ambitions assignées au système de base en répartition (seul exemple de capitalisation obligatoire dans système de base : Suède, et en France, de manière plus marginale, RAFP et CAVP)
- Couverture quasi générale aux Pays Bas et en Suède. Au Royaume-Uni, obligation pour les entreprises d'affiliation par défaut des salariés avec option de sortie depuis 2018, taux de cotisation minimal de 8 % . Aux États-Unis (2019), 71 % des salariés ont accès à un plan, 56 % y participent. Au Canada, faible taux de couverture 30 %
- Tendence à la substitution des systèmes à prestations définies (pension garantie par le « sponsor ») par des systèmes à cotisations définies (pension dépend des cotisations accumulées et de leur rendement financier)
- Aux États-Unis : la part des plans à prestations définies régresse dans secteur privé, résiste dans secteur public mais avec un sous-financement. Aux Pays-Bas, accord en juin 2020, pour une transformation des plans à prestations définies en cotisations définies à l'horizon 2026...

Encours des actifs gérés par les fonds de pension et organismes de gestion d'épargne retraite privés en 2019

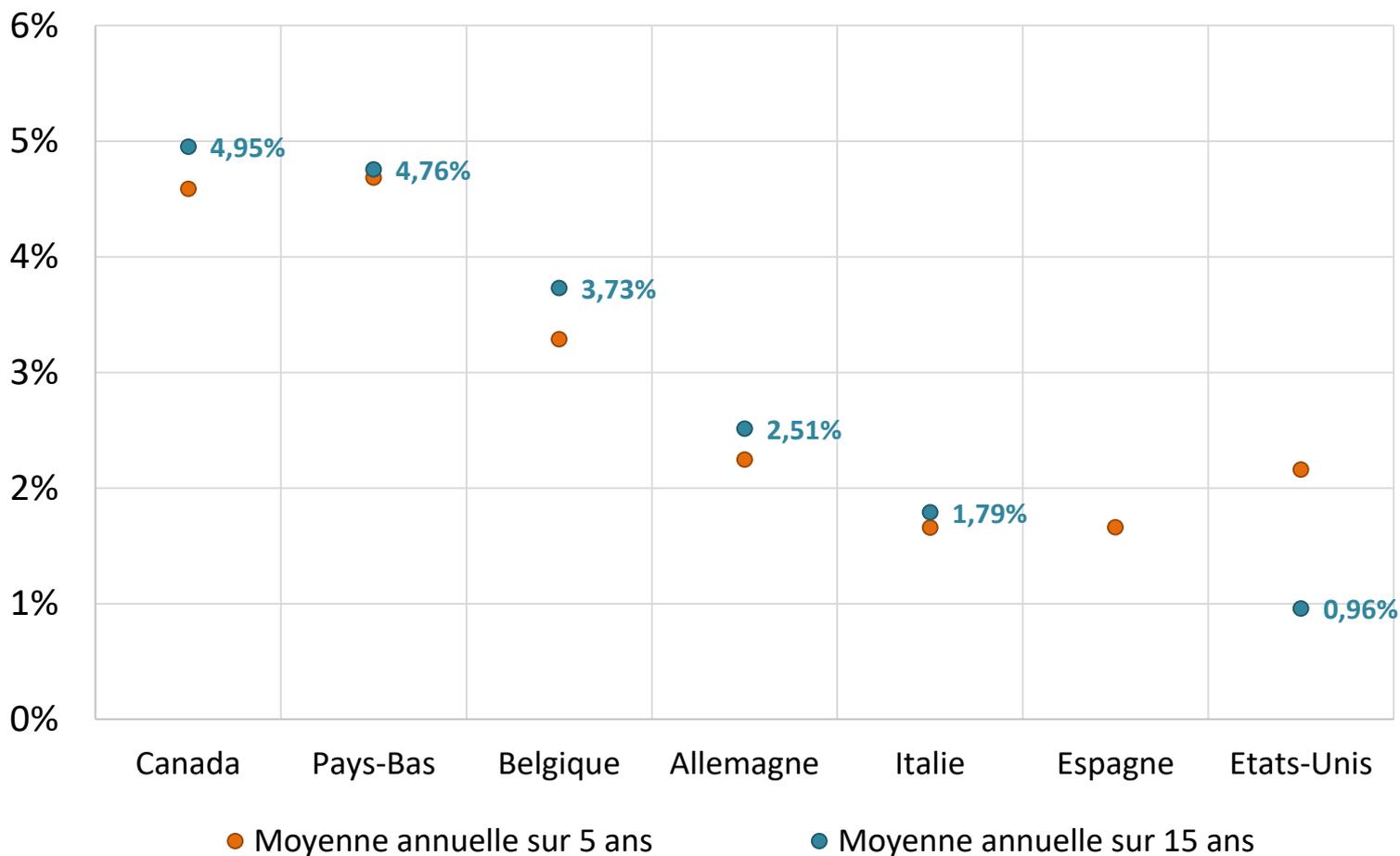
Figure 4.5



Note : pour l'Allemagne, les données relatives aux plans personnels (plans Riester) ne sont pas disponibles dans les statistiques collectées par l'OCDE. Pour la France, les données concernent l'ensemble des dispositifs d'épargne retraite supplémentaire (voir fiche 29 du Panorama Les retraites et les retraités, DREES, édition 2020). Source : OCDE, Pension markets in focus, 2020.

Taux de rendement réel net de frais des actifs des fonds de pension entre 2004 et 2019

Figure 4.8



Note : les pays sont classés par ordre décroissant des taux de rendement réels en moyenne annuelle sur 15 ans. La moyenne annuelle sur 5 ans (respectivement sur 15 ans) est calculée sur la période 2014-2019 (respectivement 2004-2019).

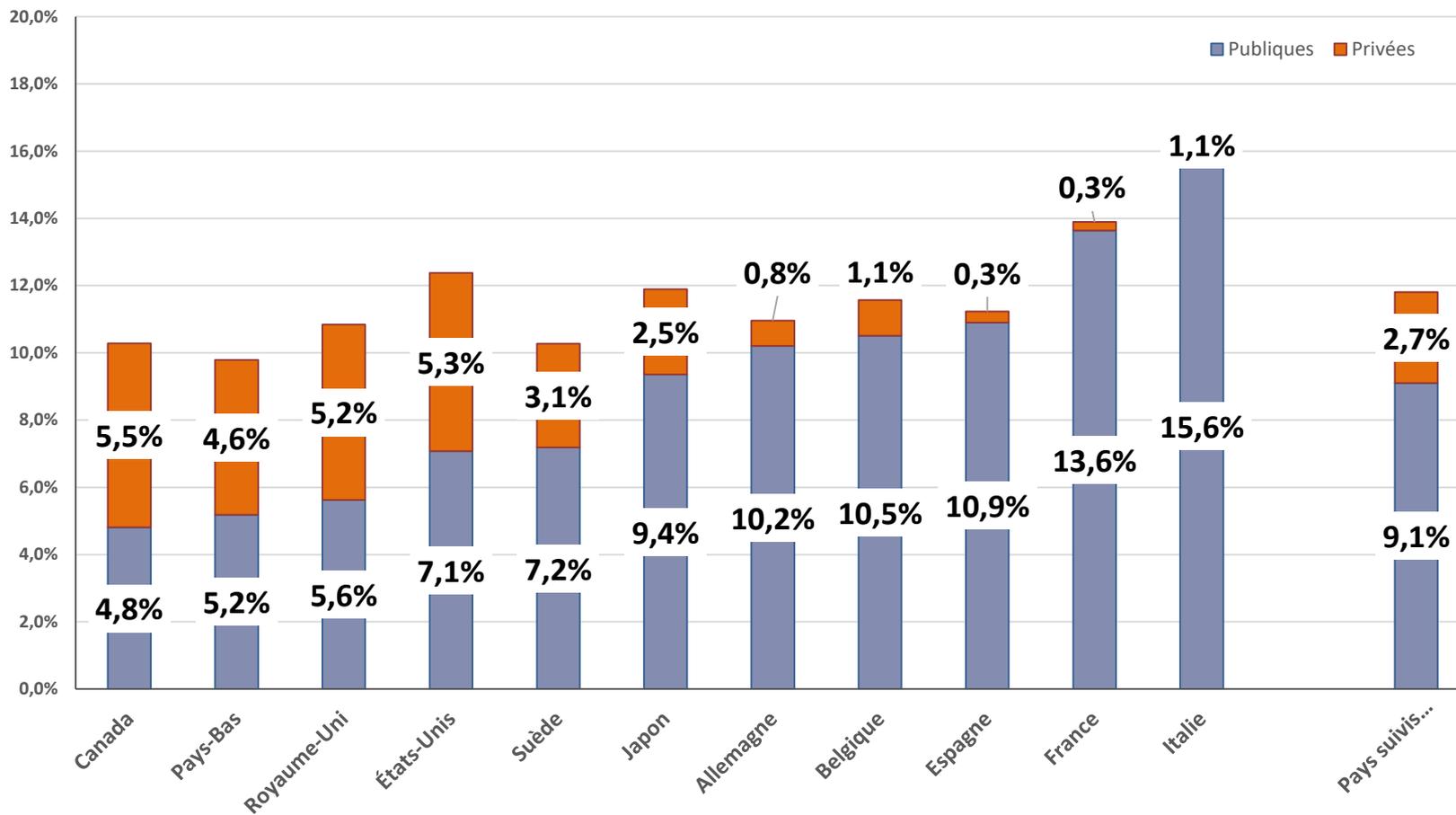
Source : OCDE, Pension markets in focus, 2020.



Les dépenses de retraite

Part des dépenses (publiques et privées) de retraite dans le PIB

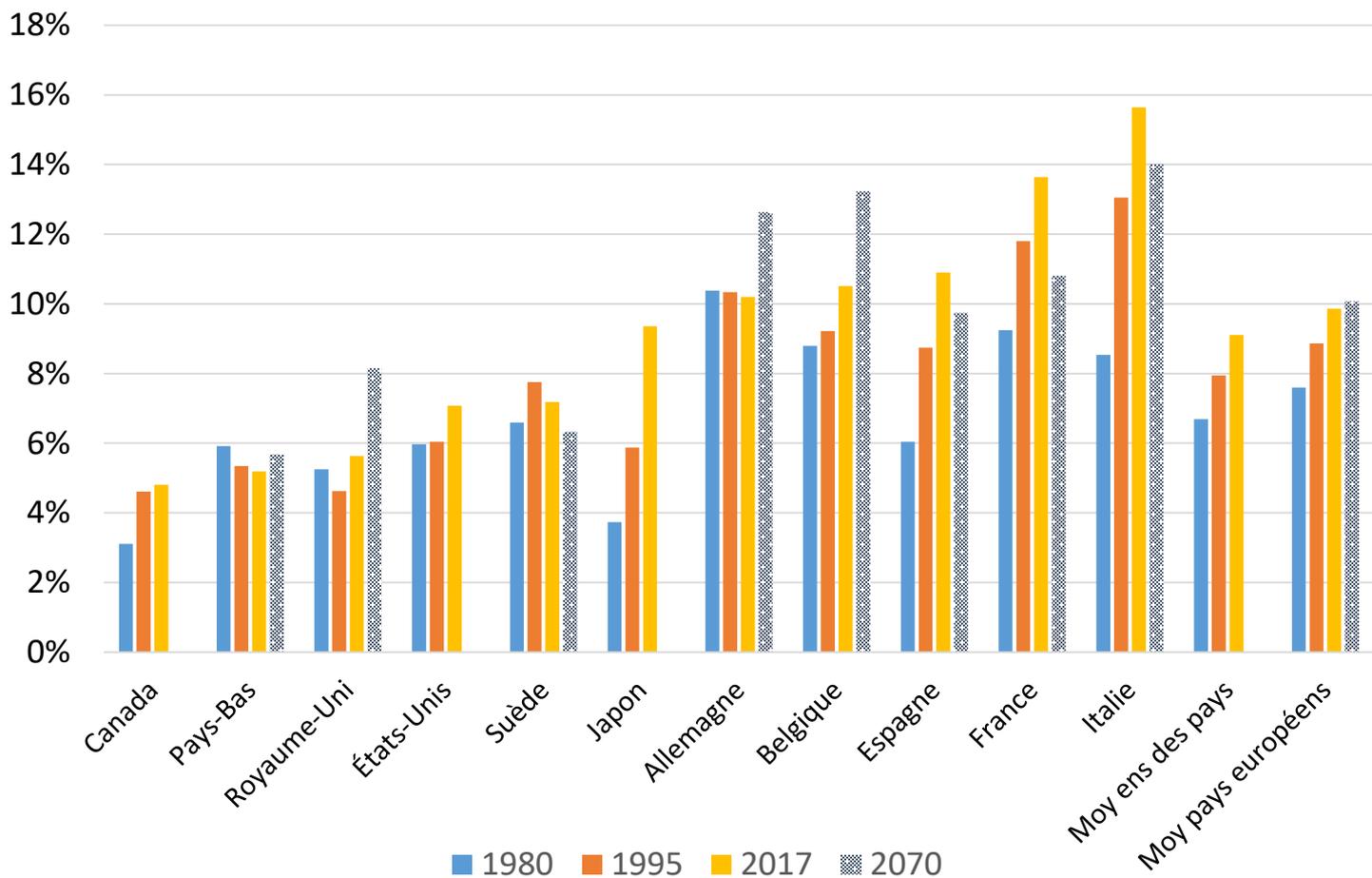
Figure 5.1



Source : calculs SG-COR à partir de la base de données des dépenses sociales de l'OCDE (SOCX)

Part des dépenses de retraite publiques dans le PIB, observée et projetée

Figure 5.2



Sources : base de données des dépenses sociales de l'OCDE (SOCX) et calculs SG-COR à partir de Commission européenne, The 2018 Ageing Report – Cross-country tables, mai 2018.

Décomposition de la part des dépenses de retraite dans le PIB

Part des dépenses de retraite dans le PIB

=

$$\frac{\text{population 65 ans et plus}}{\text{population 20 – 64 ans}}$$

⇒ Ratio démographique

Situation démographique

×

$$\frac{\text{rémunération moyenne}}{\text{Prod horaire} \times \text{heures moy travaillées}}$$

⇒ Part du travail et productivité

×

$$\frac{\text{population 20 – 64 ans}}{\text{population en emploi}}$$

⇒ Inverse du taux d'emploi

Contexte économique

×

$$\frac{\text{nombre de retraités de tous âges}}{\text{population 65 ans et plus}}$$

⇒ Taux de retraités

×

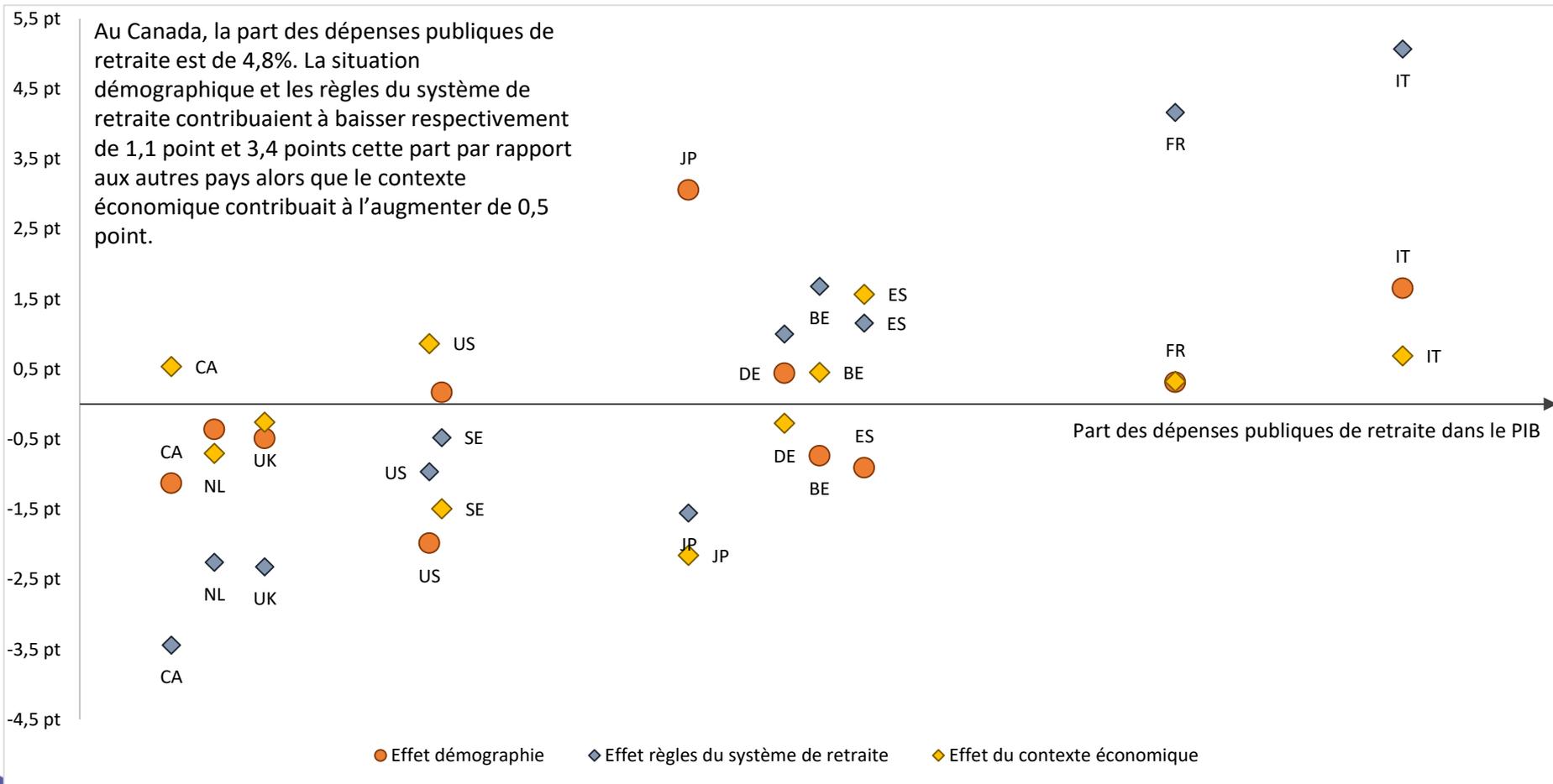
$$\frac{\text{pension moyenne}}{\text{rémunération moyenne}}$$

⇒ Pension relative

Système de retraite

Contribution des composantes à la part des dépenses de retraite dans le PIB

Figure 5.14



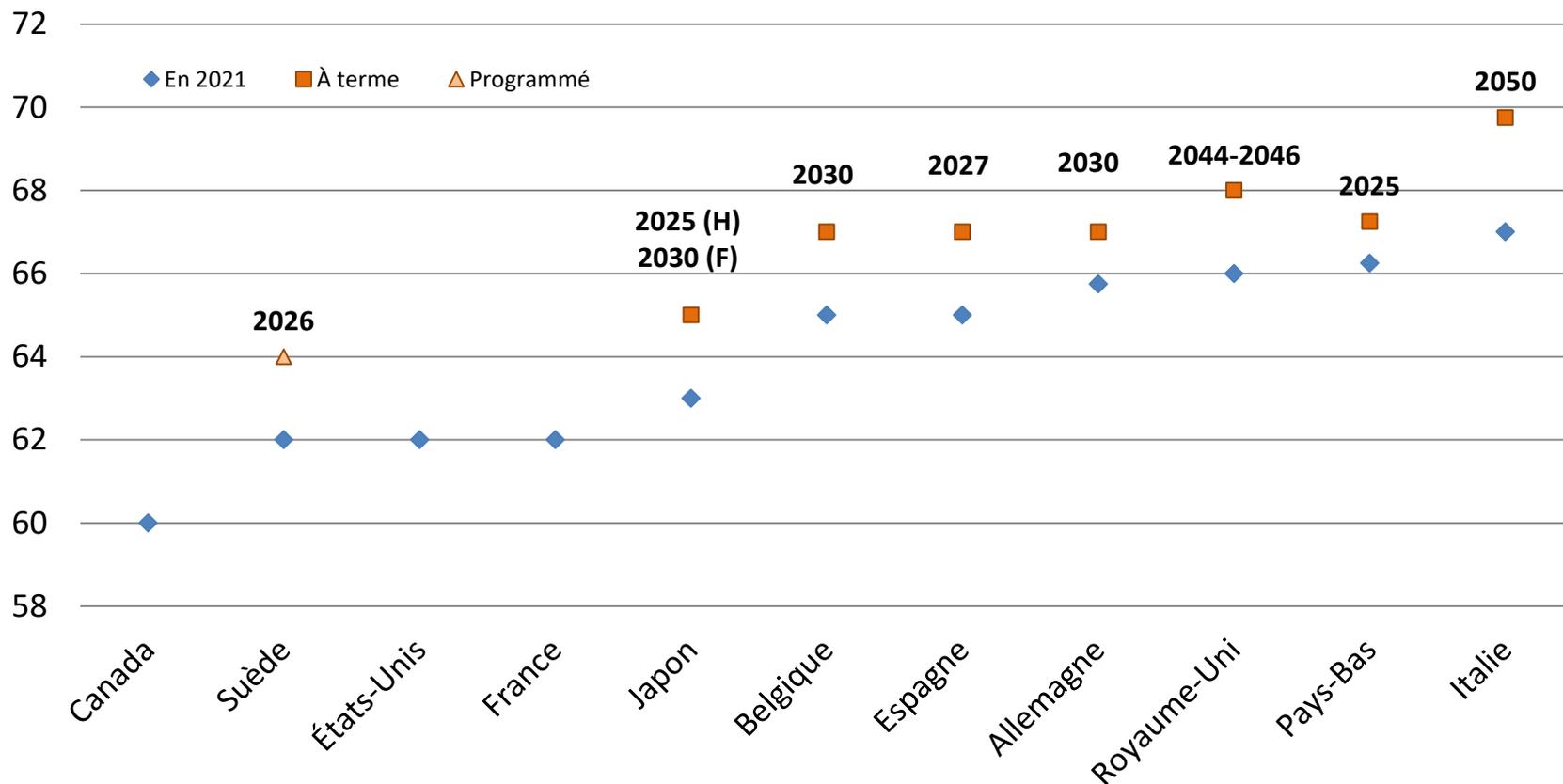
Sources : calculs SG-COR à partir de OCDE (dépenses de pension et nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, nombre de retraités au Canada et au Japon, productivité, heures de travail et emploi), Eurostat (nombre de retraités dans les pays européens) et SSA (nombre de retraités aux États-Unis).



Les âges de la retraite

Âge légal d'ouverture des droits aujourd'hui et à terme

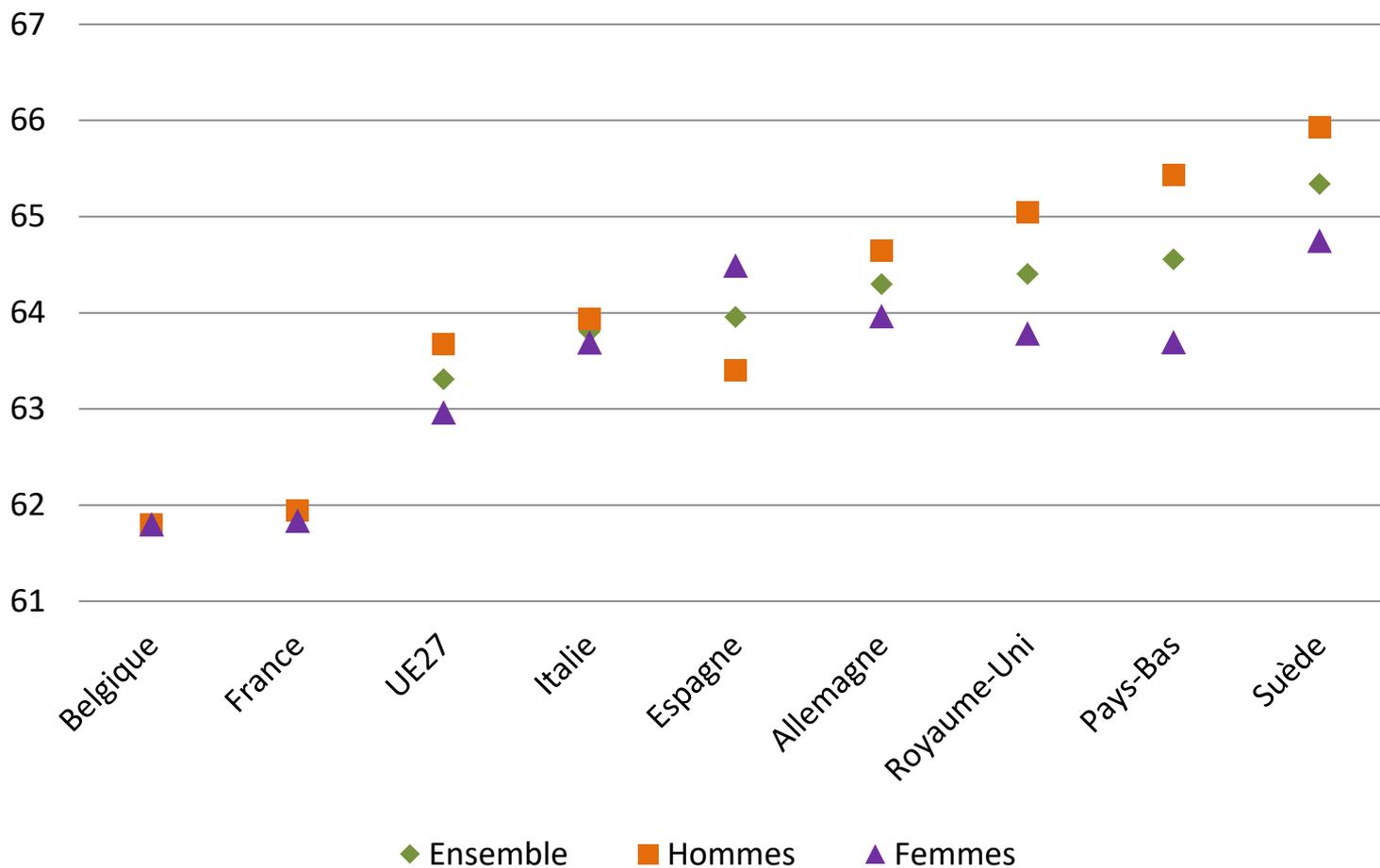
Figure 6.1



Source : textes législatifs et réglementaires des pays étudiés.

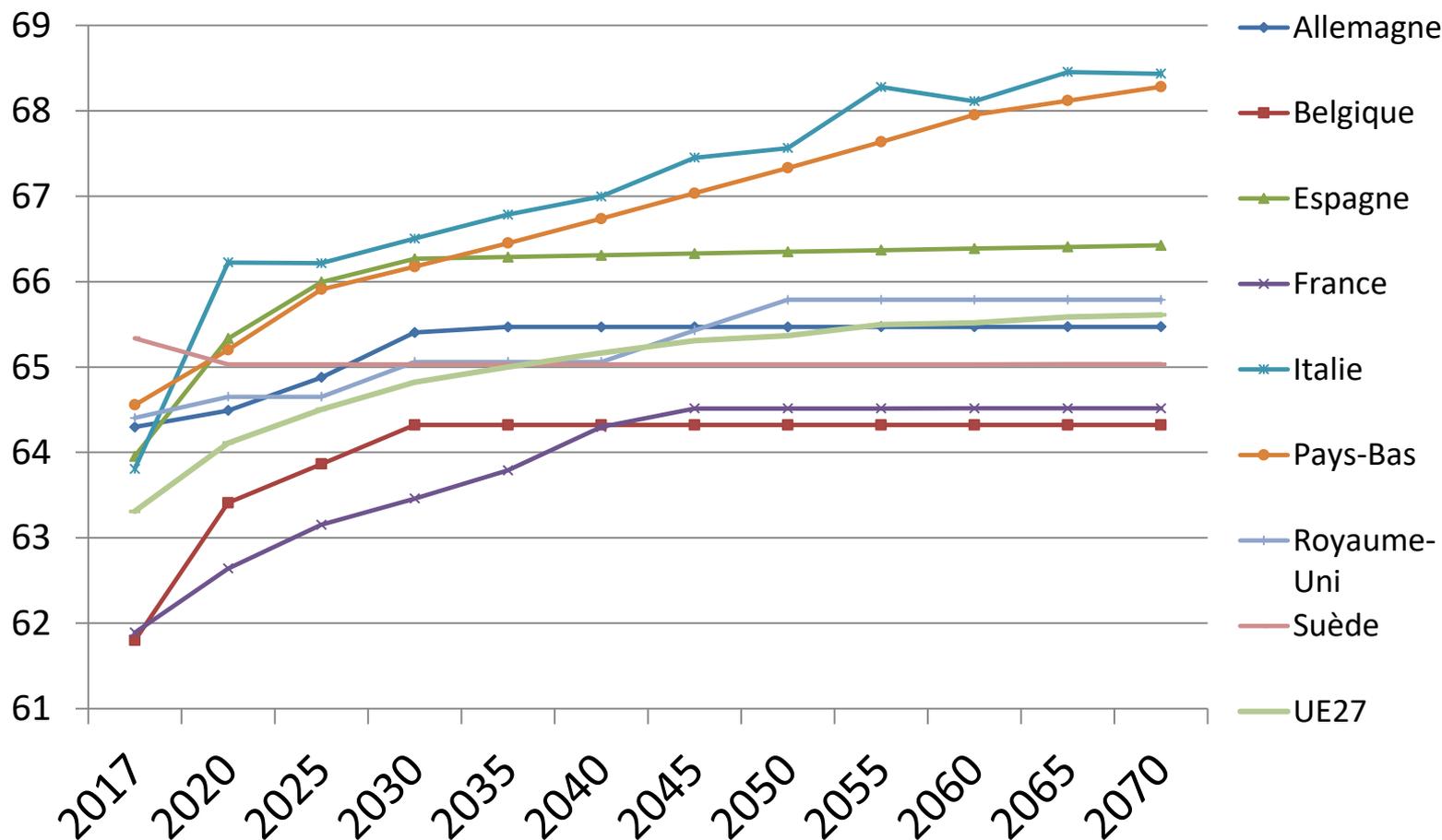
Âge moyen de sortie du marché du travail dans l'UE (définition CE), 2017

Figure 6.3



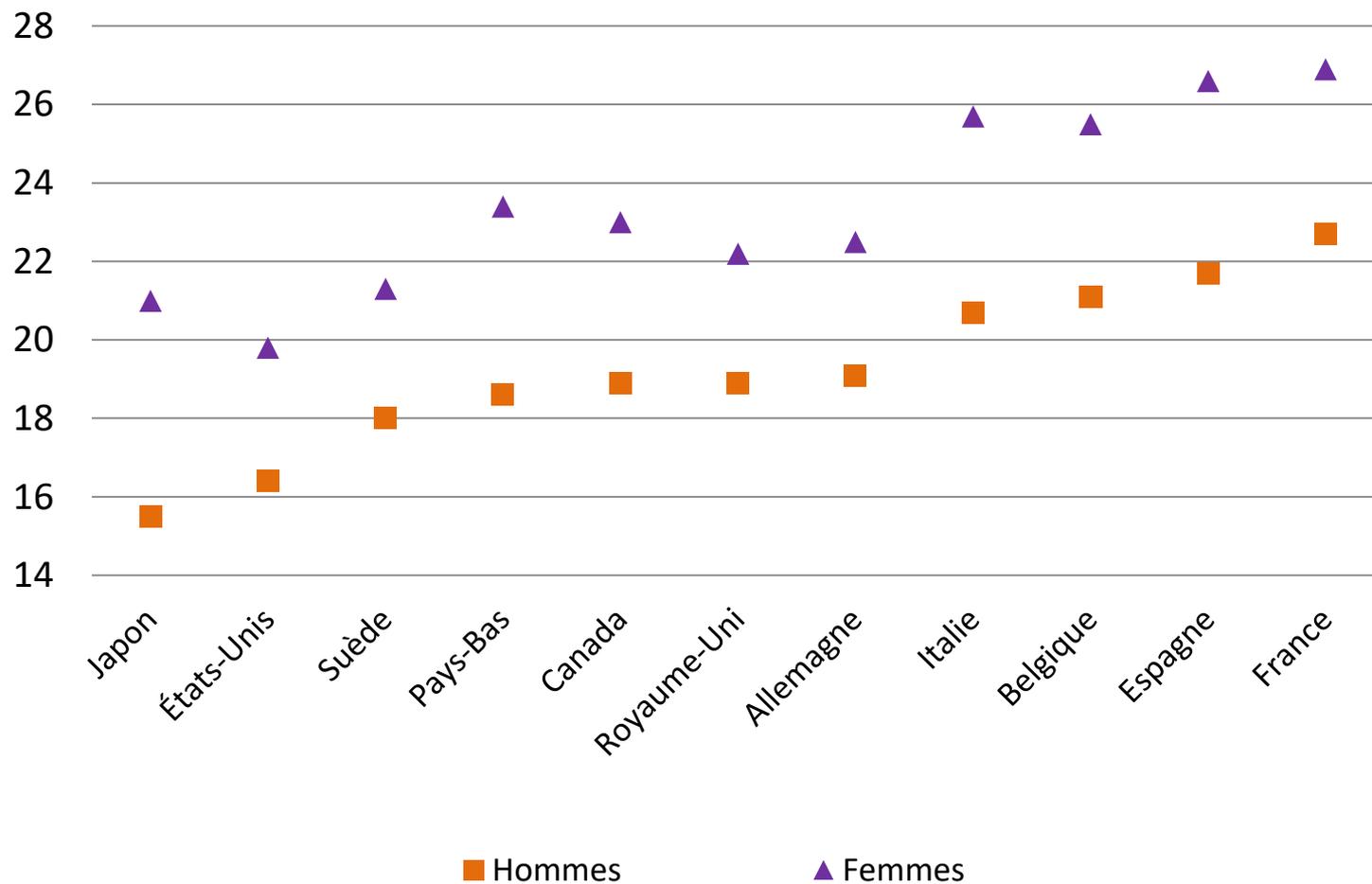
Âge moyen de sortie du marché du travail dans l'UE, projeté jusqu'en 2070

Figure 6.4



Durée moyenne espérée de retraite en 2018

Figure 6.7



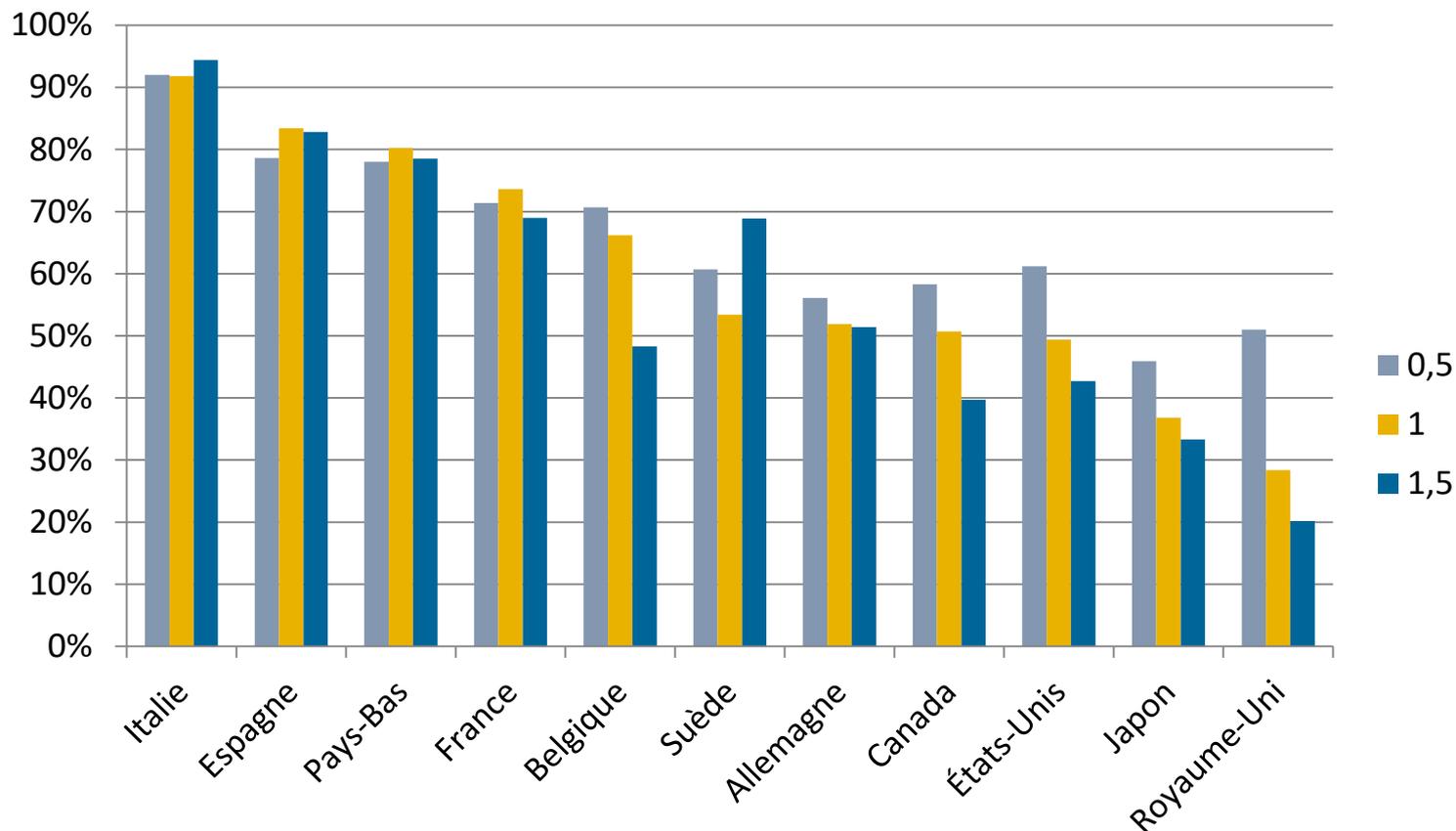
Source : OCDE, *Expected number of years in retirement, by sex.*



Niveau des pensions : taux de remplacement, dispositifs de solidarité

Taux de remplacement nets des régimes obligatoires en pourcentage de la rémunération individuelle

Figure 7.1



Lecture : en Italie, le taux de remplacement net des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu représente 92% de la rémunération individuelle, pour une carrière à la rémunération moyenne. Au Royaume-Uni, le taux de remplacement net est de 20% pour une carrière à 1,5 fois la rémunération moyenne.

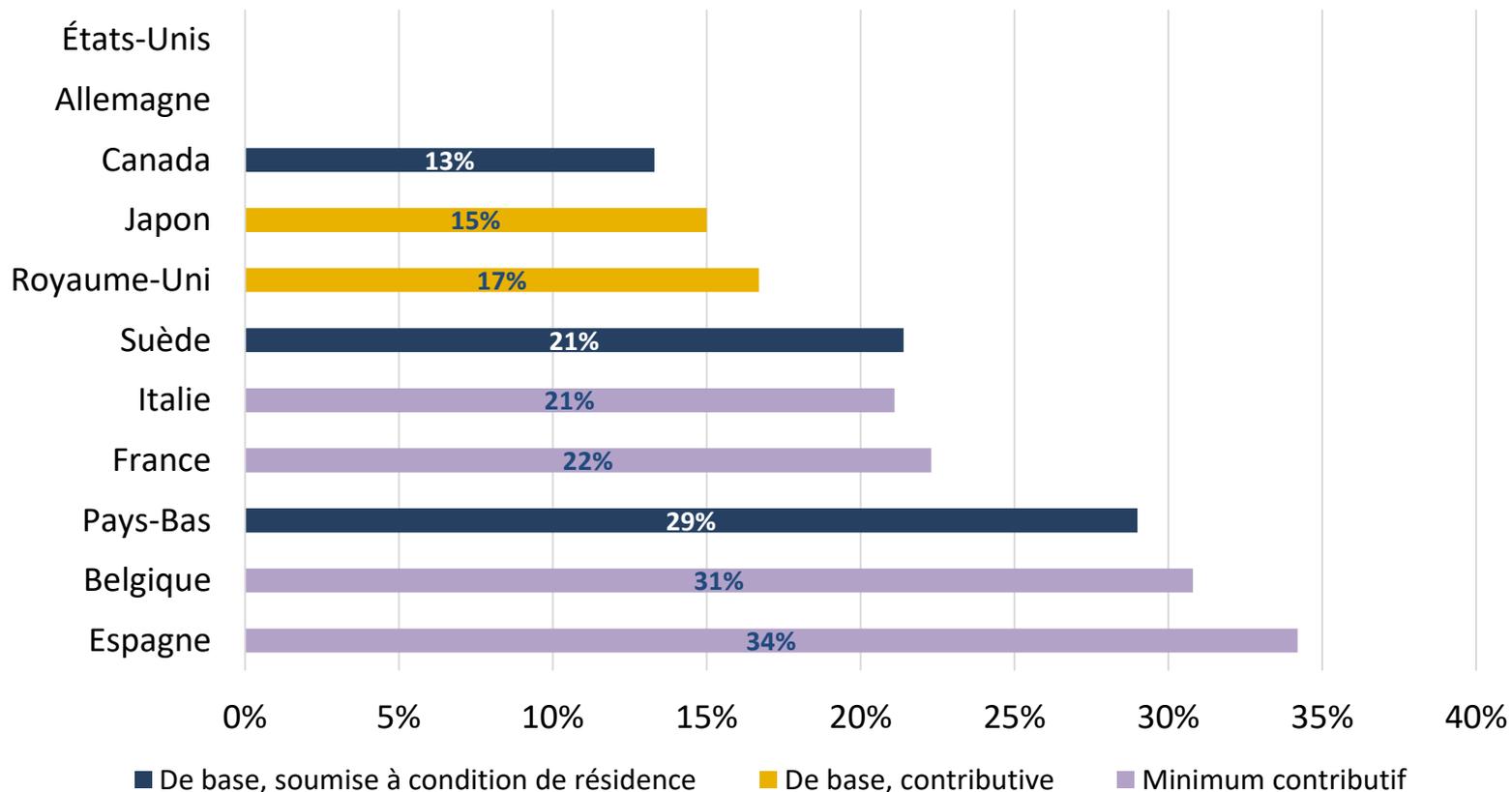
Source: OCDE, Panorama des pensions, extraction 2020.

Modes de revalorisation des droits en cours de carrière et des pensions liquidées

- Ajustement théorique d'un régime en répartition : revalorisation des droits en constitution et des pensions liquidées sur la masse salariale
- En pratique : indexation sur les salaires (faire participer les retraités aux fruits de la croissance) ou sur les prix (préserver le pouvoir d'achat des retraités)
- « Plutôt salaires »
 - Salaires / salaires : Allemagne (salaires nets de cotisations retraite) ; Suède (salaires / salaires – 1,6%) ; éventuellement équilibrage en fonction de la situation démographique (Allemagne) ou financière (Suède)
 - Sans objet / discrétionnaire autour du salaire : Pays-Bas
- Mixtes
 - Salaires / prix : États-Unis ; Canada et Japon (avec possibilité de gel de l'indexation des pensions en cas de déséquilibre) ; France (AA) ; variante PIB / prix : Italie
 - Sans objet / max (prix, salaires, 2,5 %) : Royaume-Uni
 - Prix / discrétionnaire, au minimum +0,25% en nominal, au maximum 0,5 % en réel : Espagne
- Prix / prix : France (RG), Belgique

Les dispositifs de solidarité : montant de la pension minimale (ou de base) en pourcentage du salaire moyen, en 2018

Figure 8.1



Note : il n'existe pas de pension minimale en Allemagne en 2018, et le dispositif n'est plus opérant aux États-Unis.

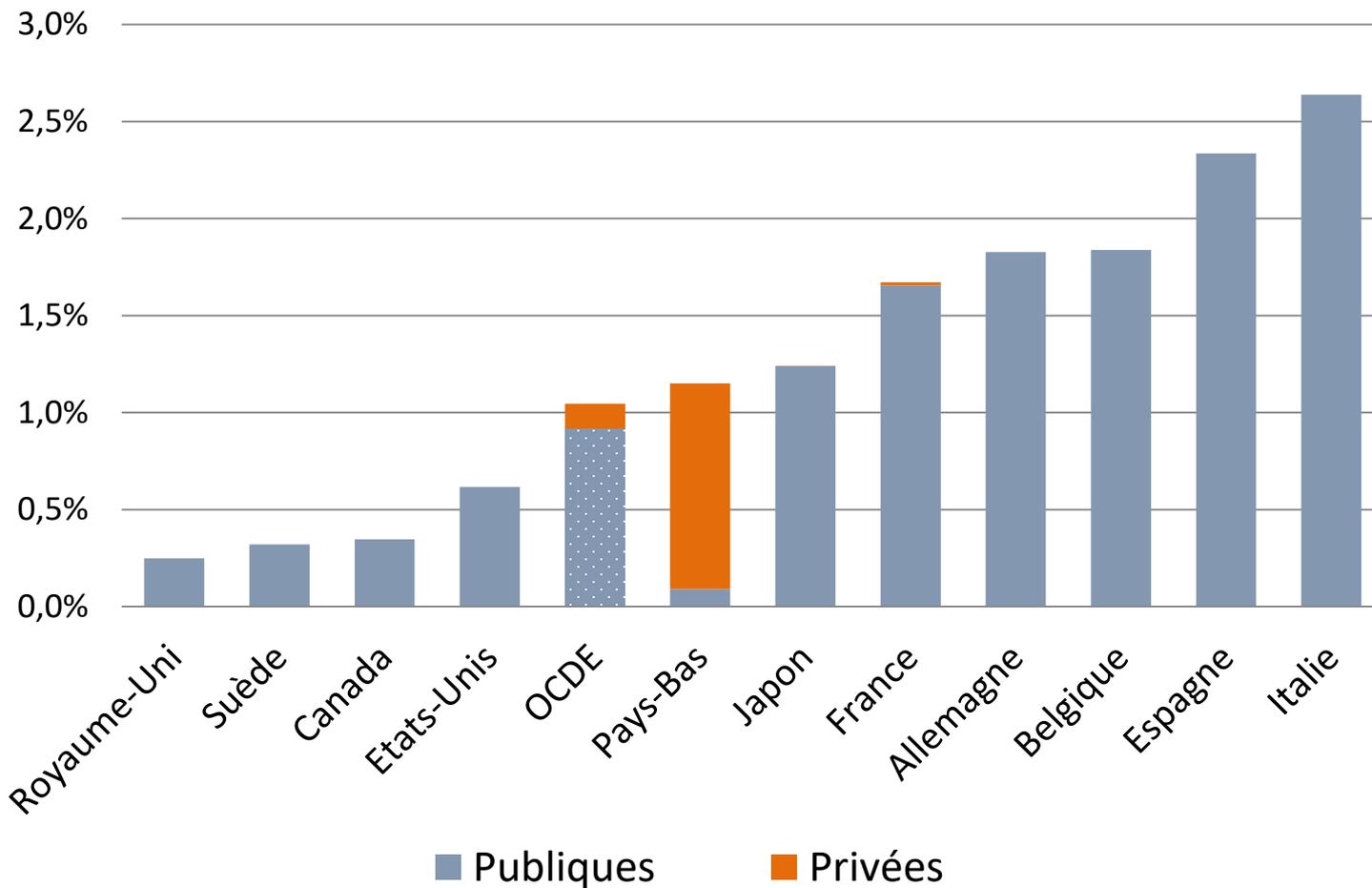
Source : d'après OCDE, Panorama des pensions, 2020.

Les dispositifs de solidarité : les droits familiaux

- Droits familiaux : dans la plupart des pays, dispositifs visant à compenser l'effet de la parentalité sur la carrière notamment pour les femmes (sauf Canada, Pays Bas, États-Unis)
- Une spécificité française : majoration de 10 % pour trois enfants

Les dispositifs de solidarité : dépenses de réversion en % du PIB, en 2017

Figure 8.2



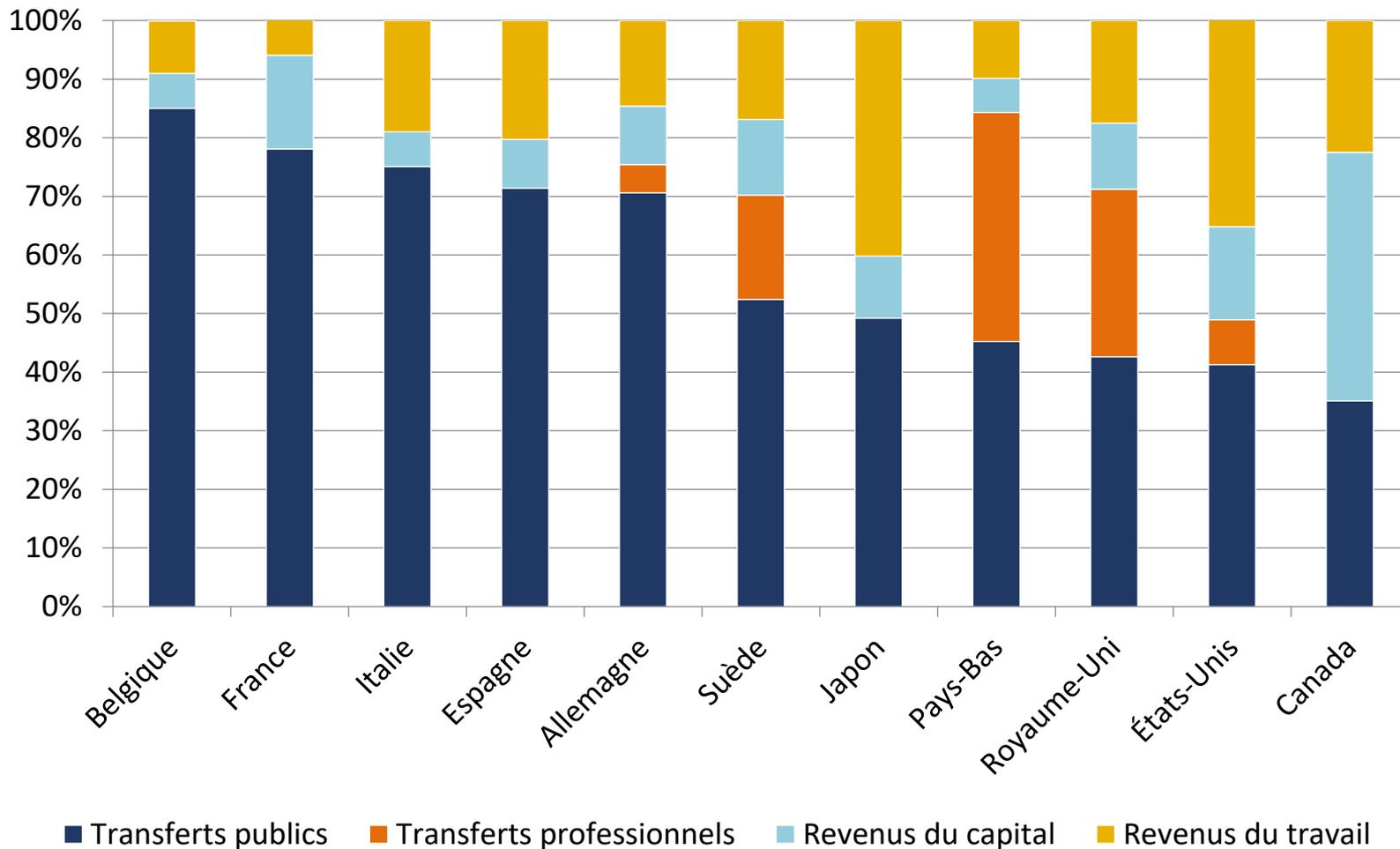
Source : OECD Statistics Statlink : <http://dx.doi.org/10.1787/888933850260>



Niveau de vie des retraités

Le niveau de vie des retraités : source de revenu des ménages dont la personne de référence à 65 ans ou plus en 2016

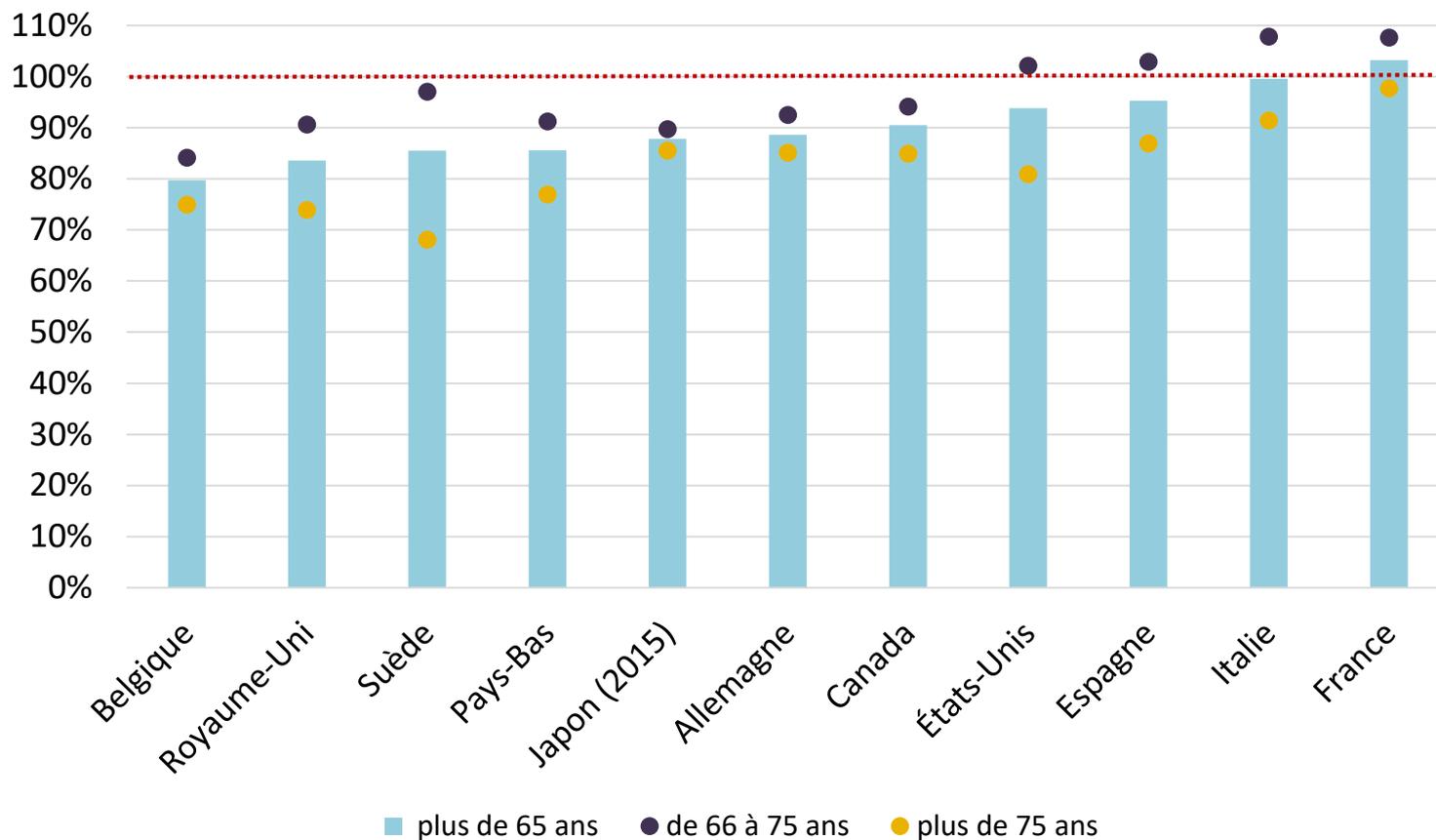
Figure 9.1



Source : base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE, 2020.

Le niveau de vie des seniors rapporté au niveau de vie de l'ensemble de la population en 2016

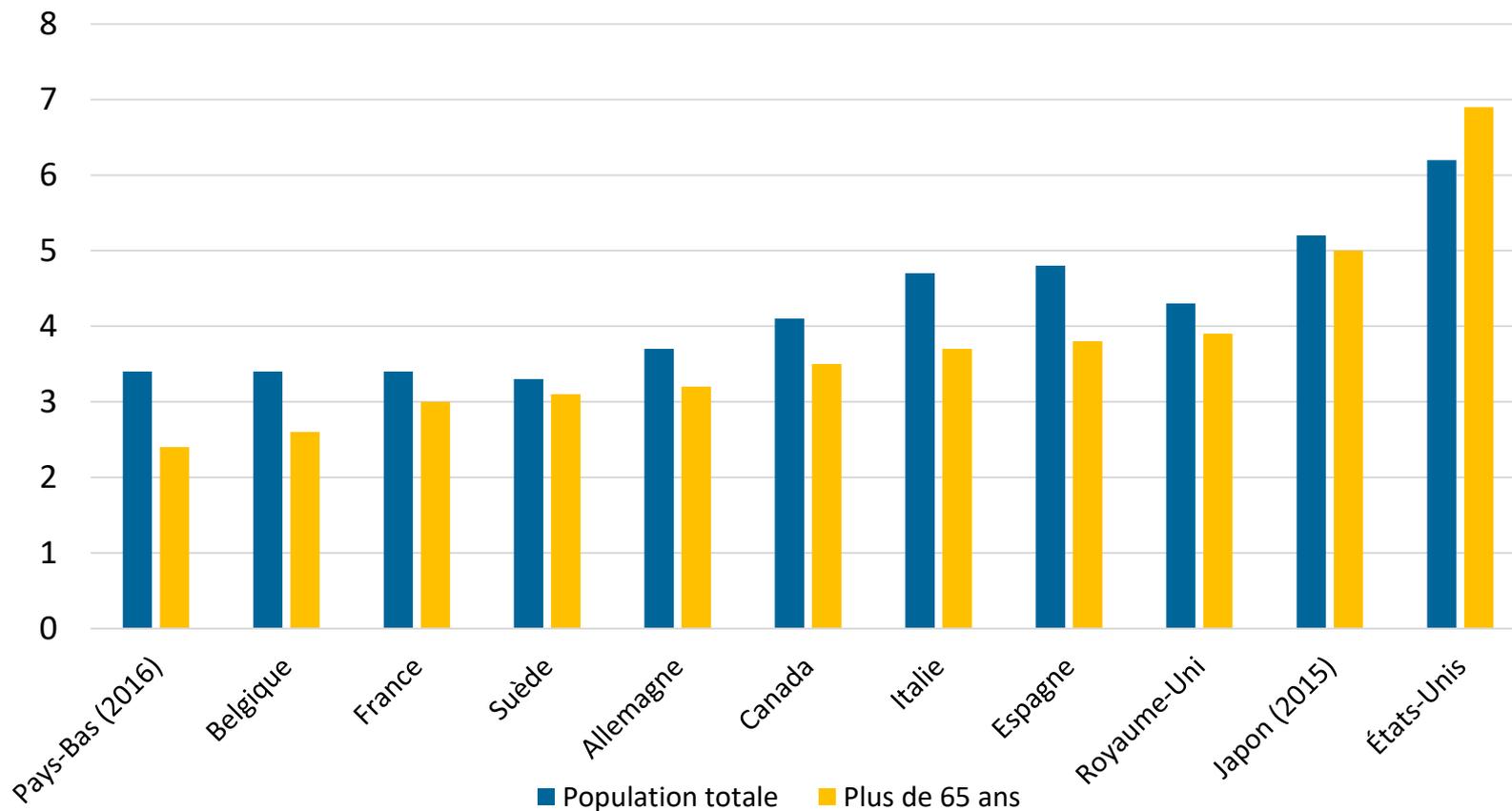
Figure 9.3



Source : base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE, 2020.

Le niveau de vie des seniors : dispersion, mesurée par le rapport interdécile du revenu disponible après impôts et transferts en 2017

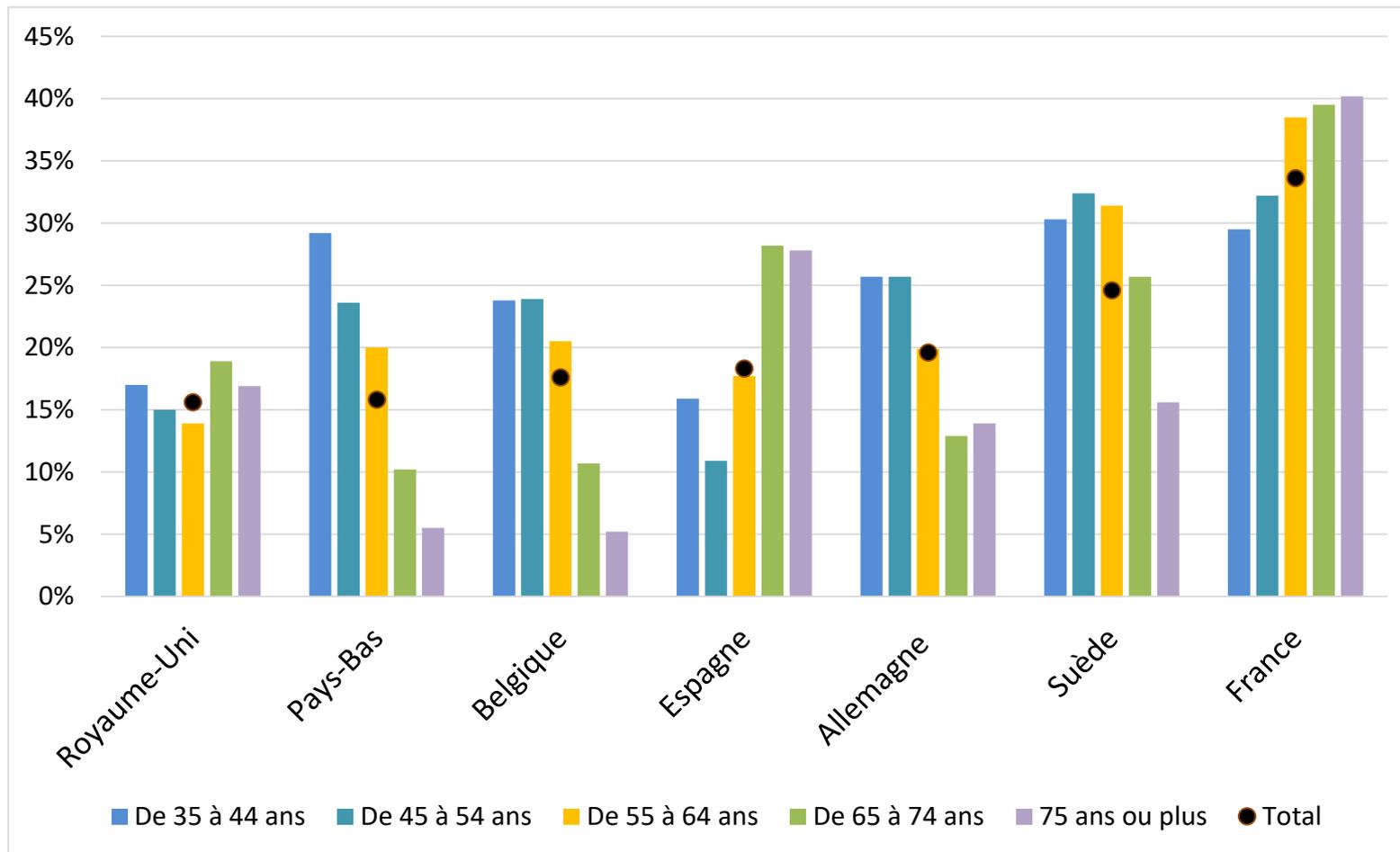
Figure 9.4



Source : base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE, 2020.

Le niveau de vie des seniors : taux d'épargne médian selon l'âge en 2015

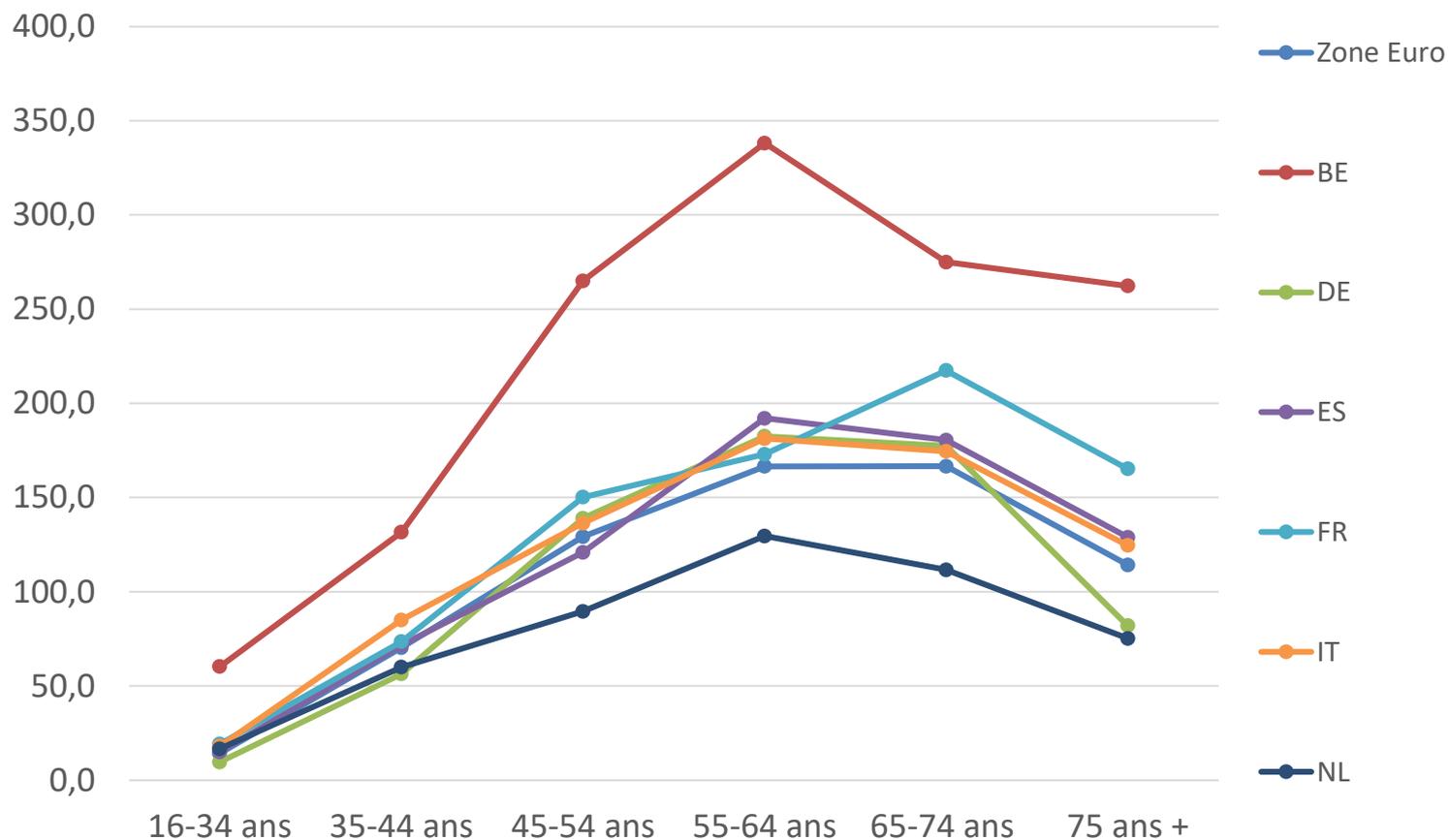
Figure 9.5



Source : Eurostat, série icw_sr_01, extraction 2020.

Le niveau de vie des seniors : patrimoine net médian selon l'âge, en milliers d'euros courants, en 2015

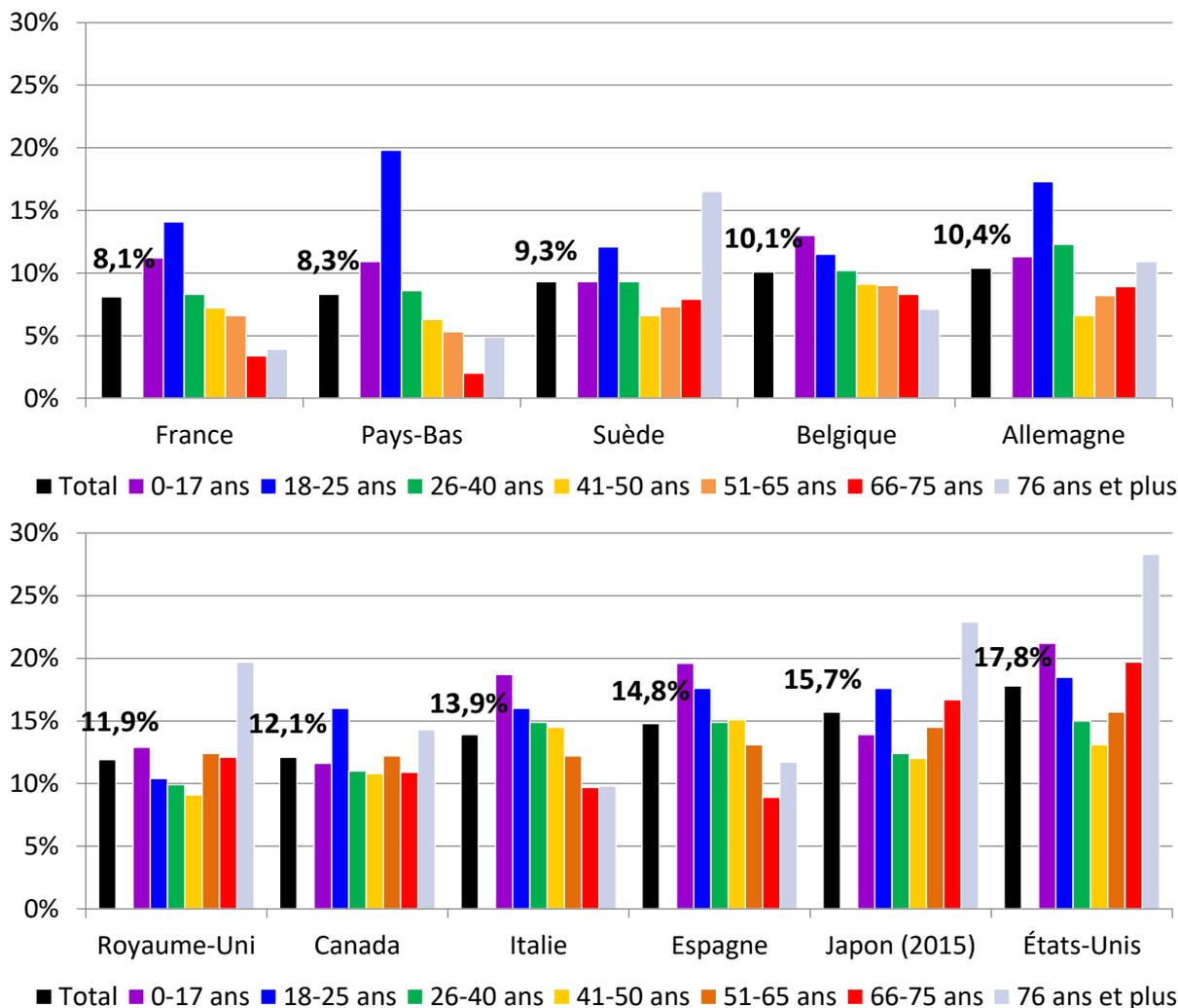
Figure 9.7



Source: The Household Finance and Consumption Survey, vague 2017.

Le niveau de vie des seniors : taux de pauvreté monétaire selon l'âge, au seuil de 50 % du revenu médian en 2017

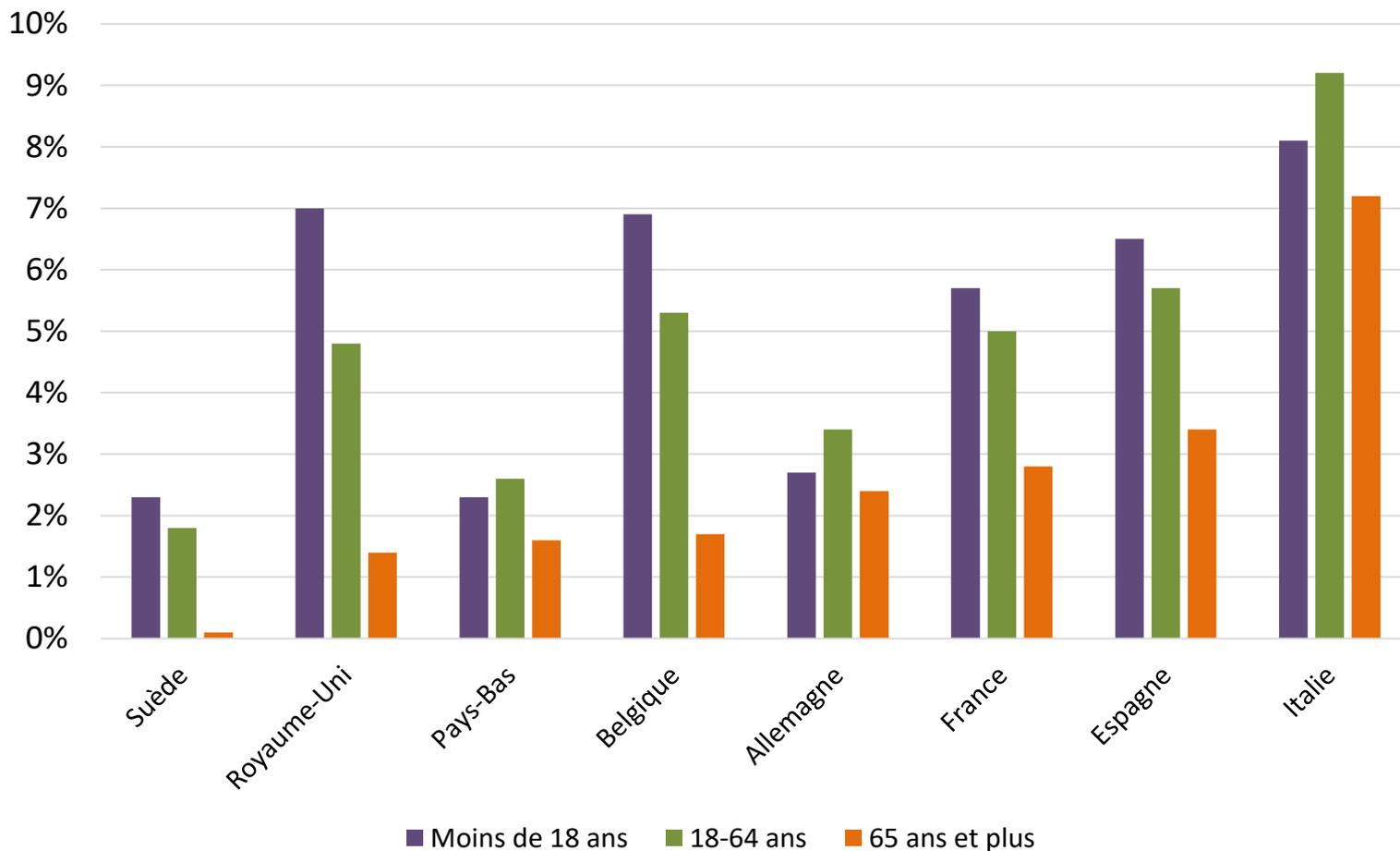
Figure 9.10



Source : base de données de l'OCDE, 2020.

Le niveau de vie des seniors : taux de privation matérielle sévère en 2018

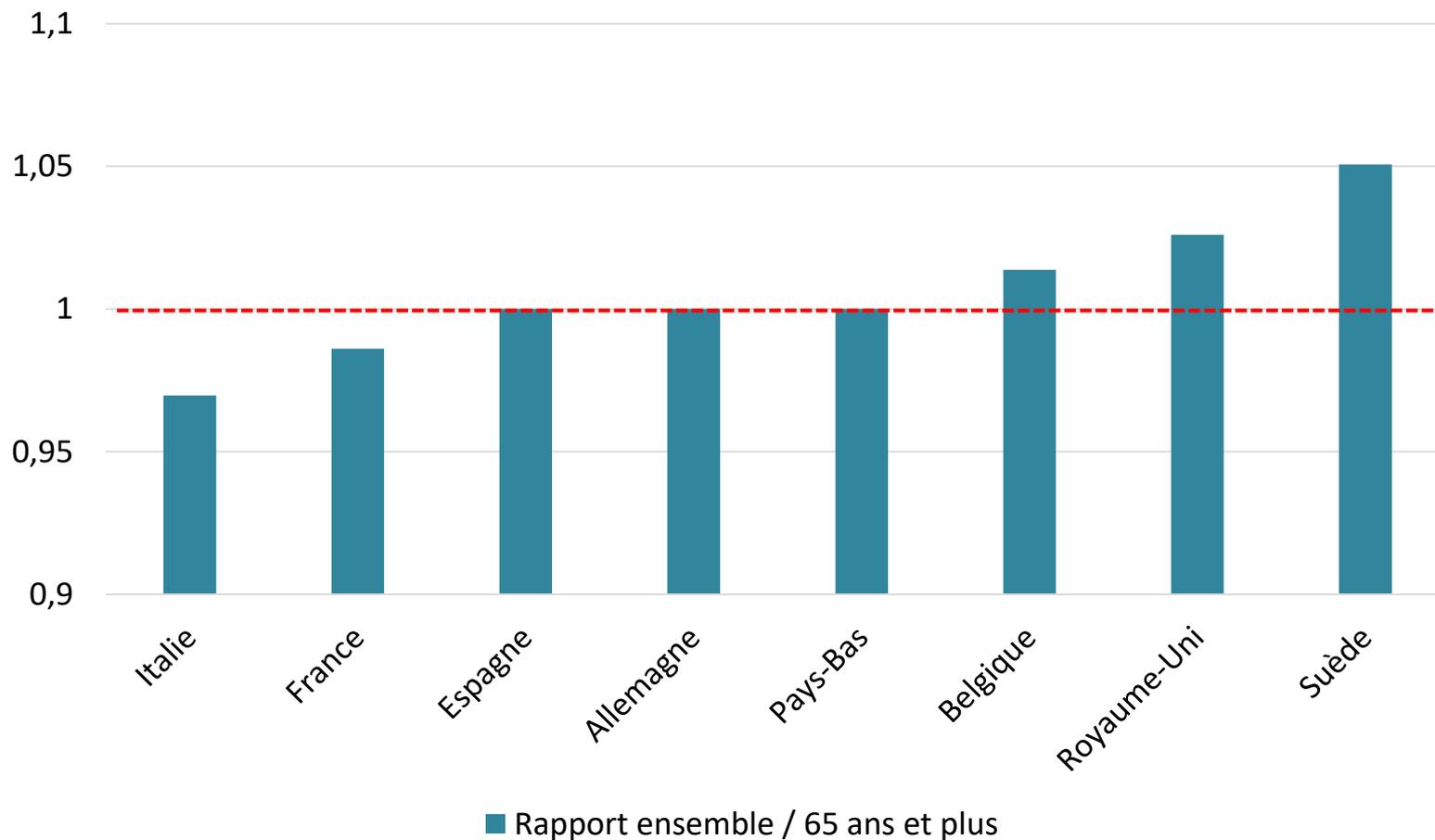
Figure 9.13



Source : Eurostat, 2020.

Le niveau de vie des seniors : niveau de satisfaction dans la vie des 65 ans et plus relatif à l'ensemble de la population en 2016

Figure 9.15



Source : Enquête Sociale Européenne, 2016.

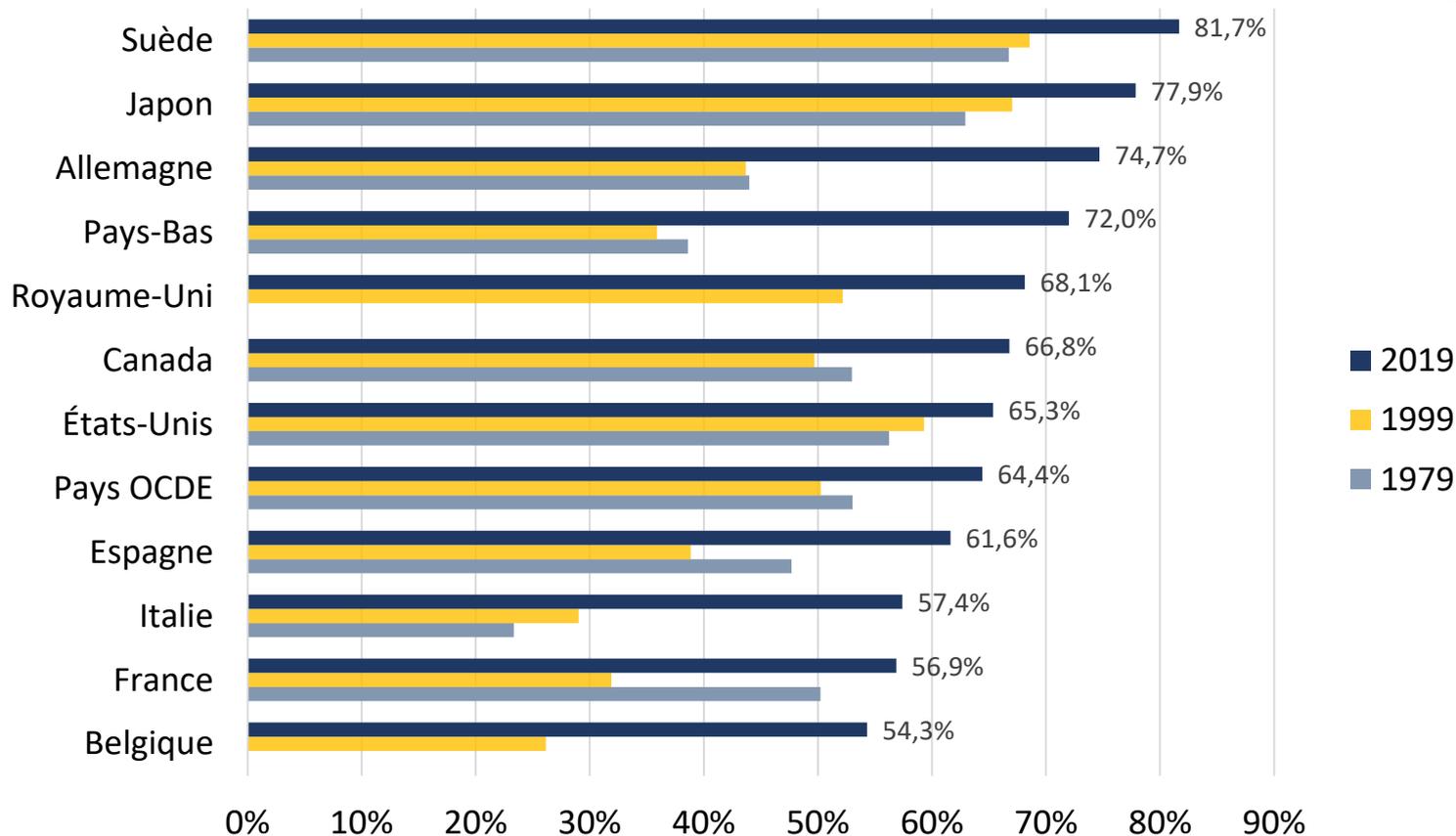


CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Emploi des seniors

Taux d'activité des travailleurs âgés de 55 à 64 ans, en 1979, 1999 et 2019

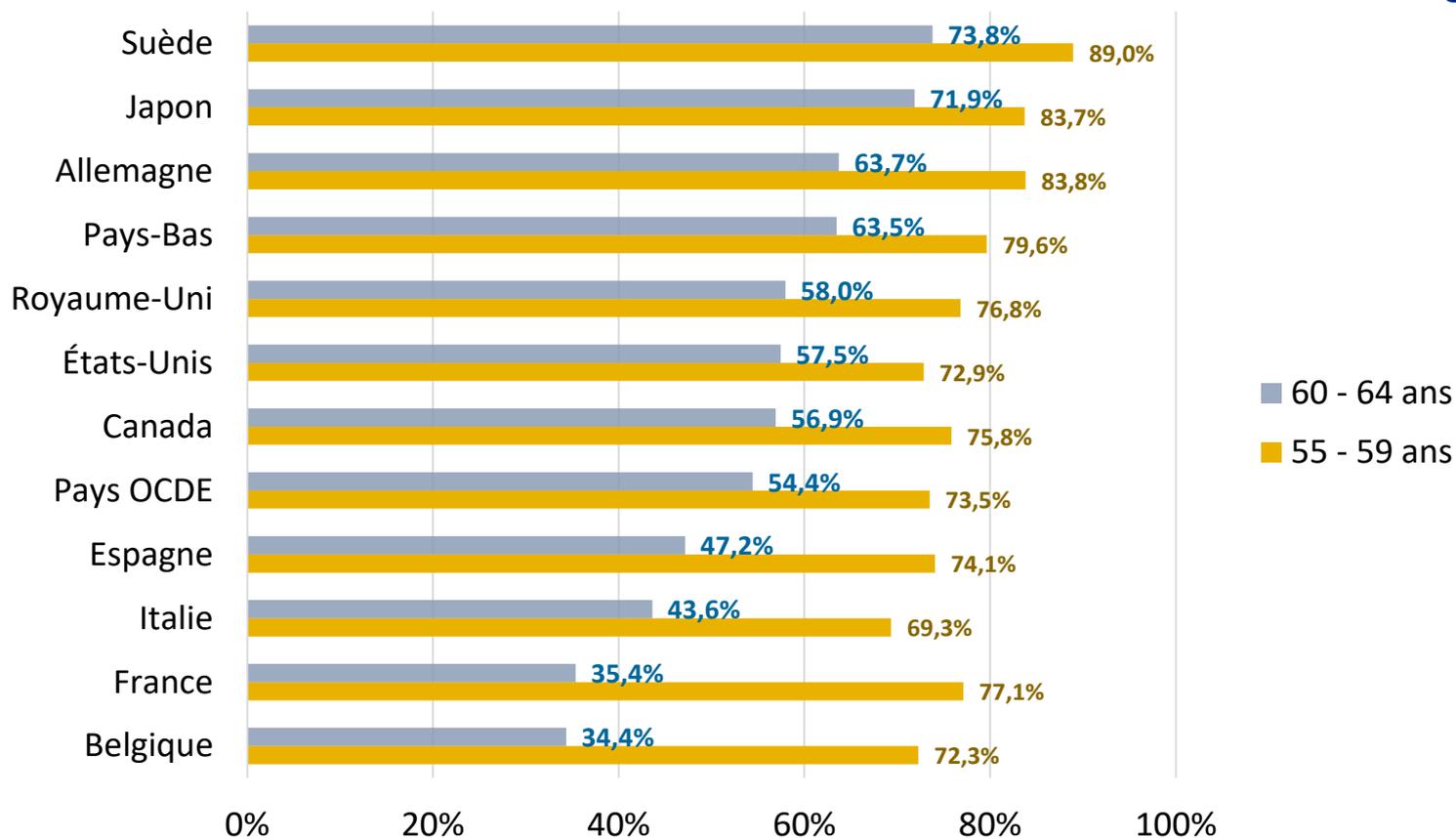
Figure 10.1



Source : OCDE, Labour Force Statistics, 2020.

Taux d'emploi des seniors selon l'âge en 2019

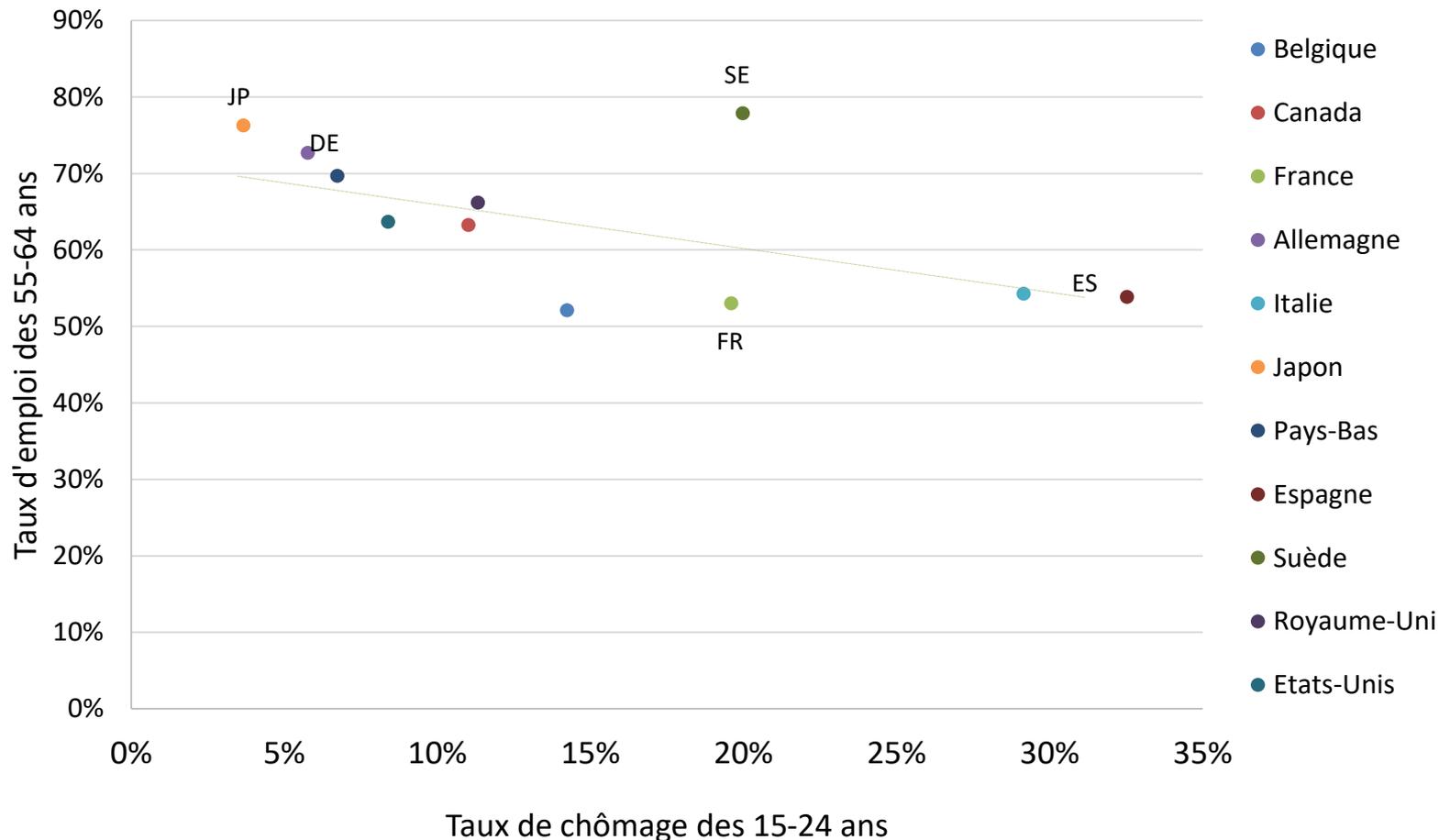
Figure 10.3



Source : OCDE, Labour Force Statistics, 2020.

Relation entre taux d'emploi des seniors et taux de chômage des jeunes en 2019

Figure 10.6



Source : OCDE, Labour Force Statistics, 2020.

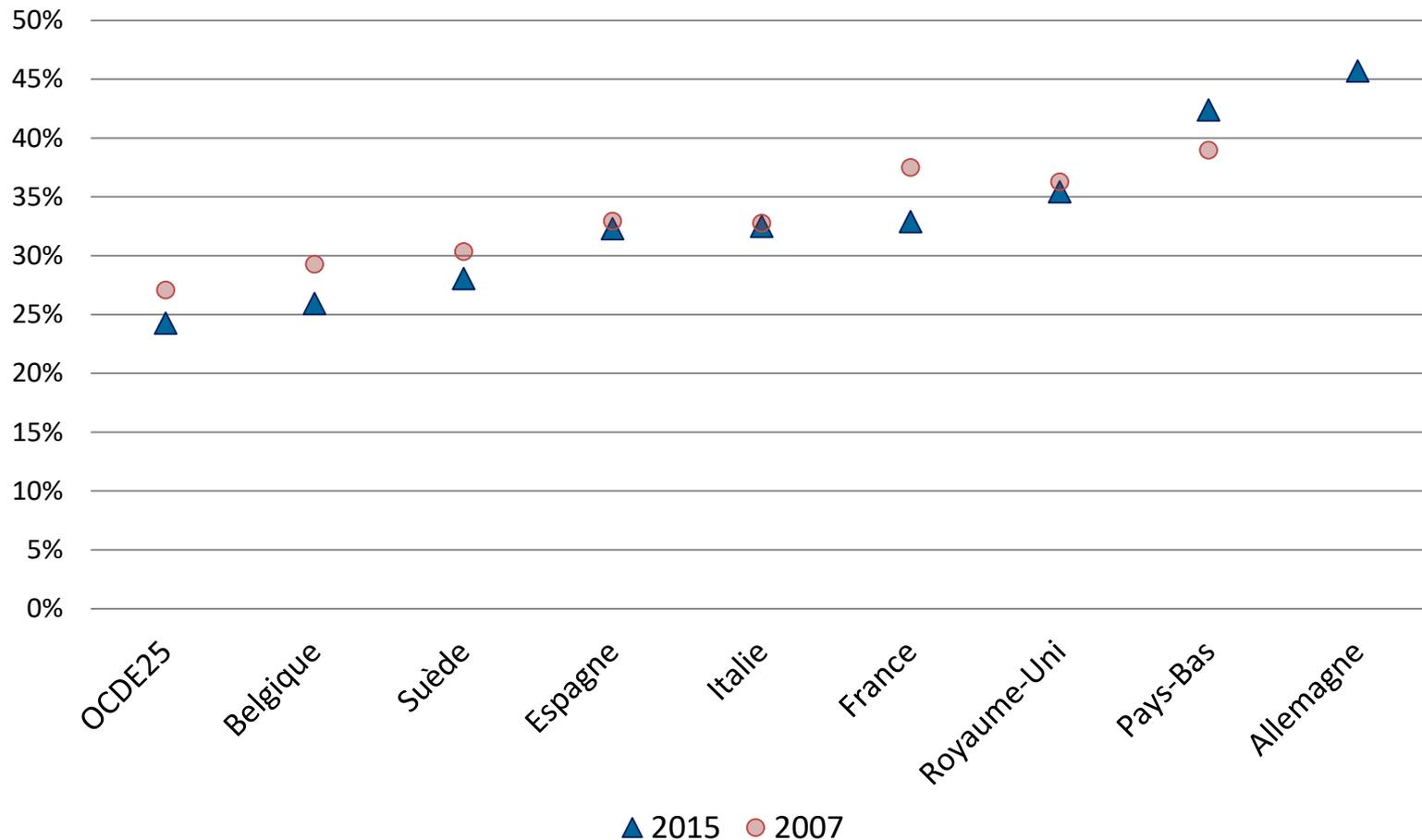


CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Égalité des femmes et des hommes au regard de la retraite

Les écarts de pension entre les hommes et les femmes en 2007 et en 2015

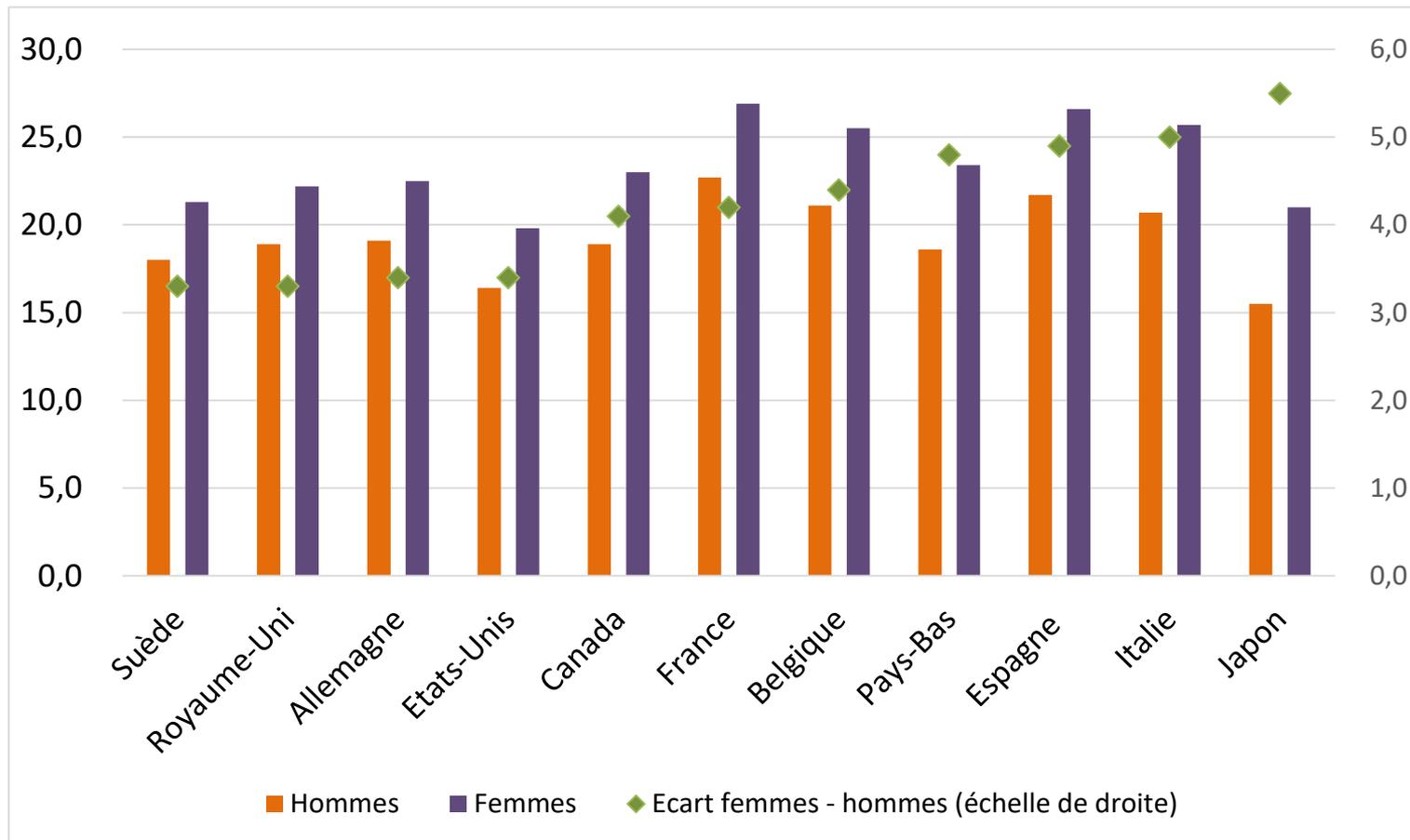
Figure 11.6



Source : OECD Statistics.

La durée espérée de retraite des femmes et des hommes en 2018 (en années)

Figure 11.10



Source : OCDE, extraction 2020.

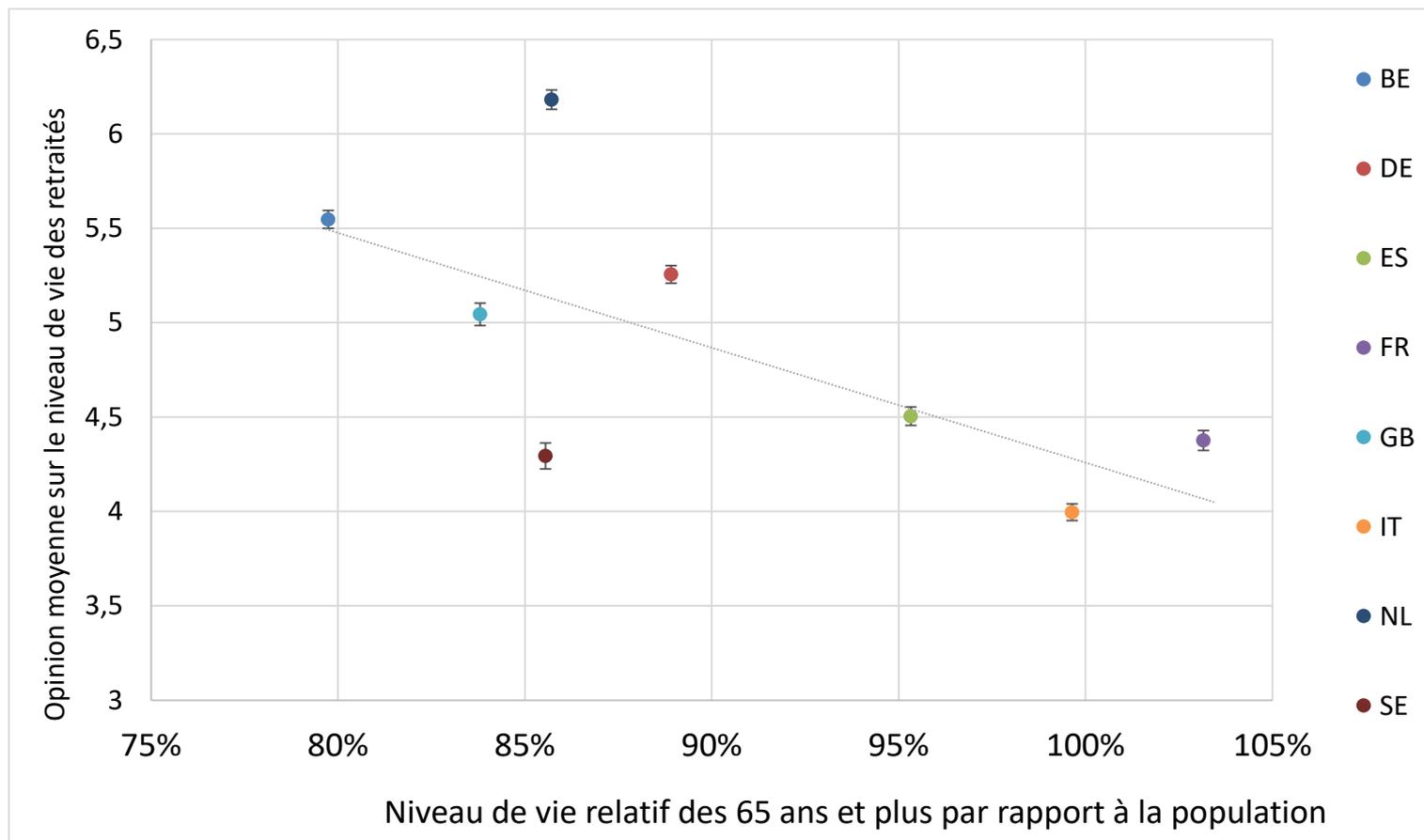


CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Les opinions vis-à-vis de la retraite

Opinion moyenne sur le niveau de vie des retraités et niveau de vie relatif des 65 ans et plus par rapport à l'ensemble de la population en 2016

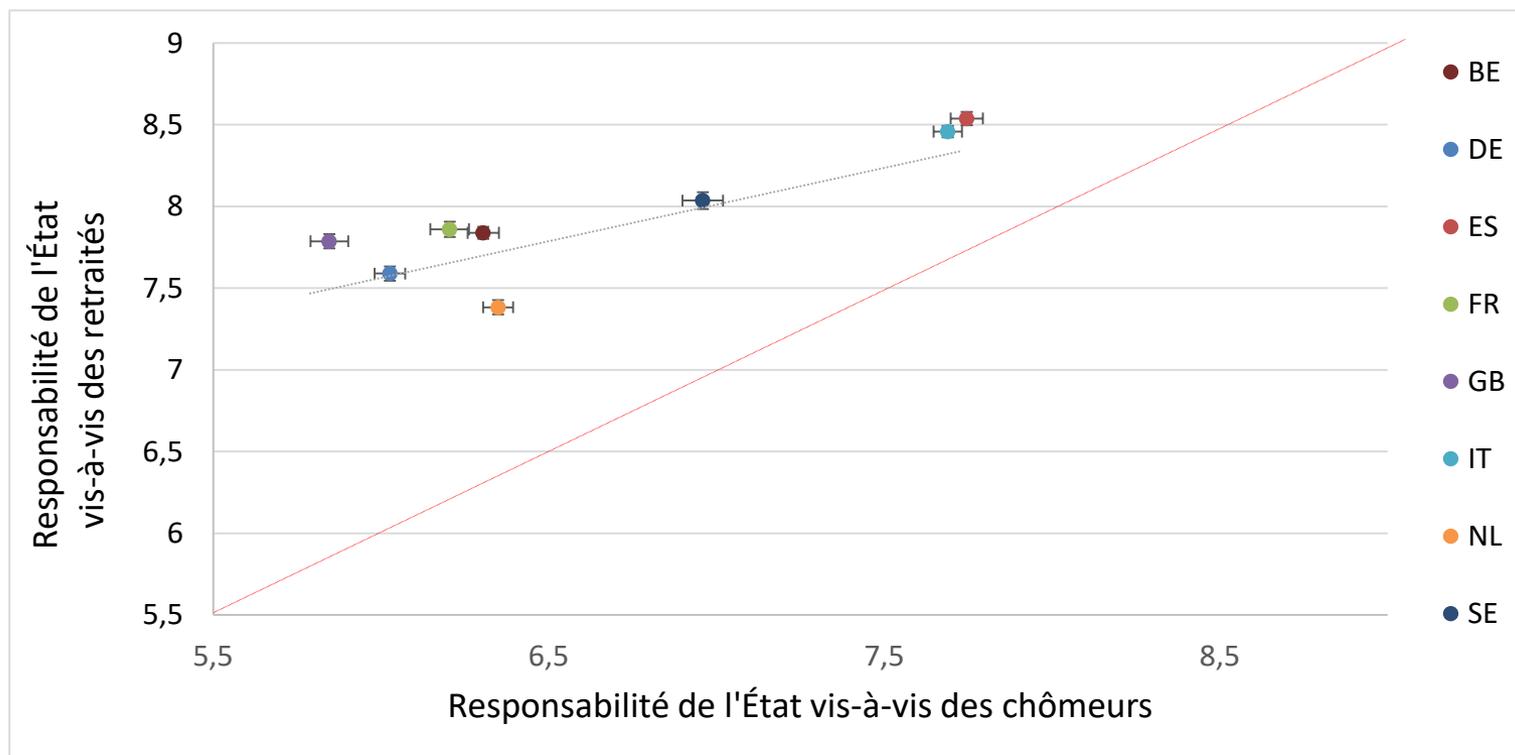
Figure 12.2



Source : ESS, vague 2016.

Opinion moyenne sur la responsabilité de l'État vis-à-vis du niveau de vie des personnes âgées et des chômeurs en 2016

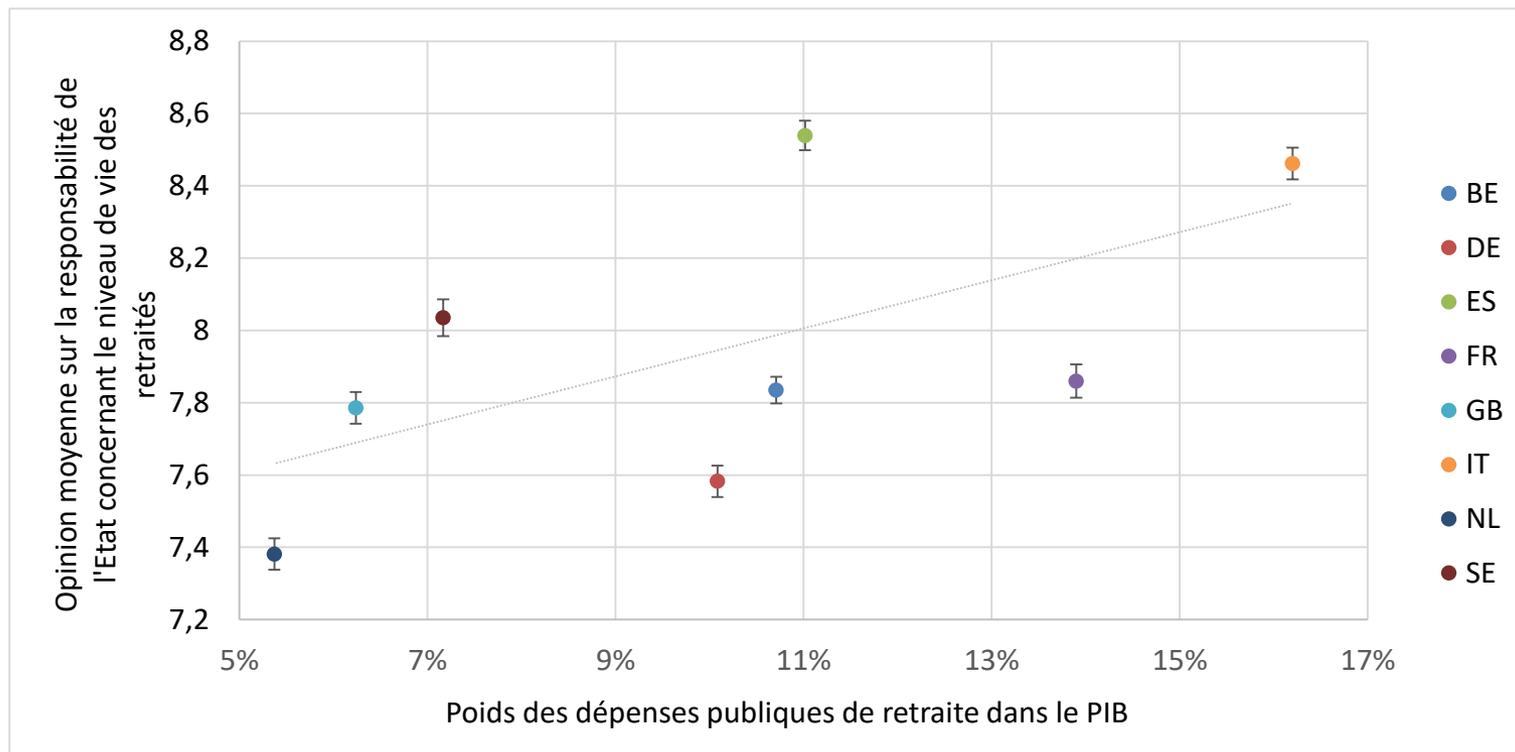
Figure 12.5



Source : ESS, vague 2016.

Opinion sur la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées et poids des dépenses publiques de retraite en pourcentage du PIB

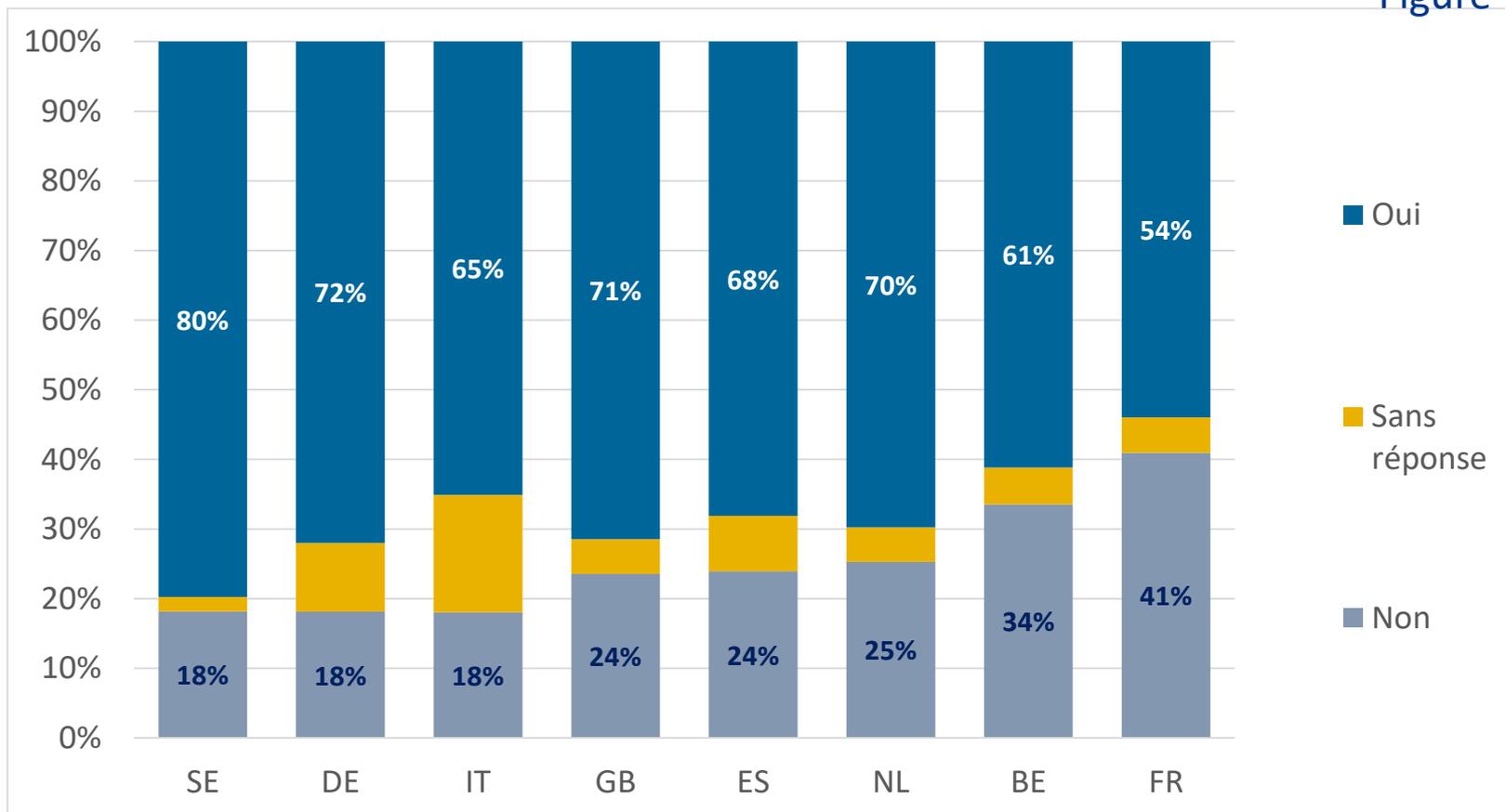
Figure 12.6



Source : ESS, vague 2016.

Opinion moyenne sur la capacité de continuer son travail jusqu'à l'âge de 60 ans, en 2015

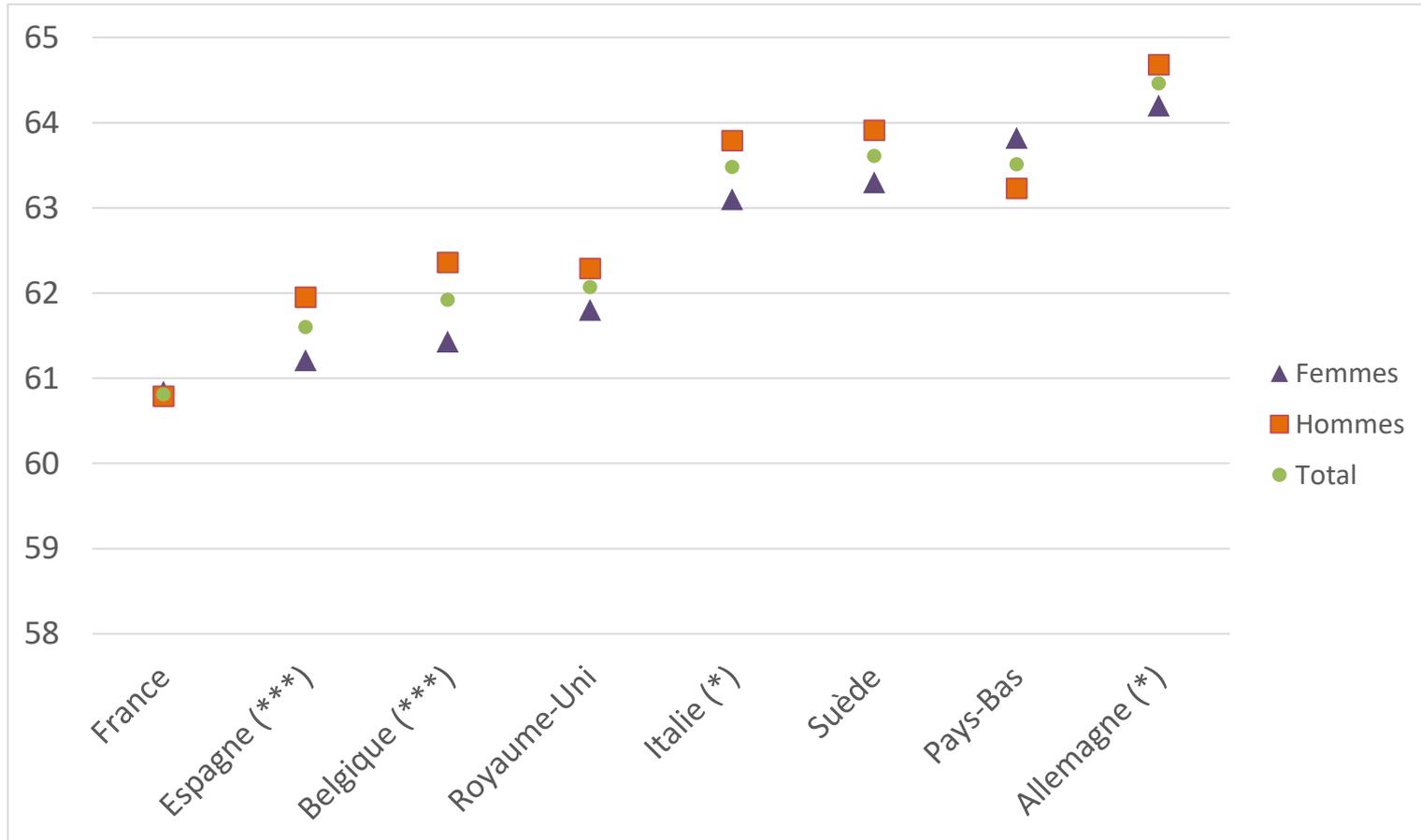
Figure 12.8



Source : ESS, vague 2016.

Âge désiré de départ à la retraite

Figure 12.12



Notes : les écarts entre femmes et hommes sont significatifs au seuil de 1 % en Espagne et en Belgique, et significatifs en Italie et en Allemagne au seuil de 10 %. Dans les autres pays, les écarts ne sont pas significatifs.

Source : EWCS, vague 2015.



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR
sur www.cor-retraites.fr et twitter [@COR_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)